

REPUBLIQUE TUNISIEENE

*Ministère de l'Équipement, de l'Habitat
& de l'Aménagement du Territoire*

Unité de Gestion du Budget par Objectifs

Rapport Annuel de Performance de l'Année 2015

« RAP 2015 »

Octobre 2016

*Ce rapport a été réalisé par l'unité GBO du Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de
l'Aménagement du Territoire
en collaboration avec les Responsables de tous les programmes*

SOMMAIRE

Chapitre I : Présentation Générale	1
1. Présentation des principales activités du Ministère pour l'année 2015	2
2. L'exécution du budget du ministère pour l'année 2015	7
Chapitre II : Présentation des Programmes du Ministère	11
Programme 1 : <i>Ponts & Chaussées</i>	12
1. Présentation du programme	
2. Présentation générale des réalisations stratégiques spécifiques au programme	
3. Résultats de la performance et l'exécution du budget	
Programme 2 : <i>Protection des villes et du littoral</i>	24
1. Présentation du programme	
2. Présentation générale des réalisations stratégique spécifique au programme	
3. Résultats de la performance et l'exécution du budget	
Programme 3: <i>Aménagement du Territoire et des villes</i>	33
1. Présentation du programme	
2. Présentation générale des réalisations stratégiques spécifiques au programme	
3. Résultats de la performance et l'exécution du budget	
Programme 4 : <i>Ouvrages Délégués</i>	44
1. Présentation du programme	
2. Présentation générale des réalisations stratégiques spécifiques au programme	
3. Résultats de la performance et l'exécution du budget	
Programme 9 : <i>Pilotage & Appui</i>	50
1. Présentation du programme	
2. Présentation générale des réalisations stratégiques spécifiques au programme	
3. Résultats de la performance et l'exécution du budget	

Chapitre I :

Présentation Générale

1- Présentation des principales activités du Ministère pour l'année 2015

Selon le mode de gestion budgétaire par objectifs la cartographie du Ministère de l'Équipement se compose de quatre programmes opérationnels représentant les politiques sectorielles du ministère et d'un programme d'appui, comme suit:

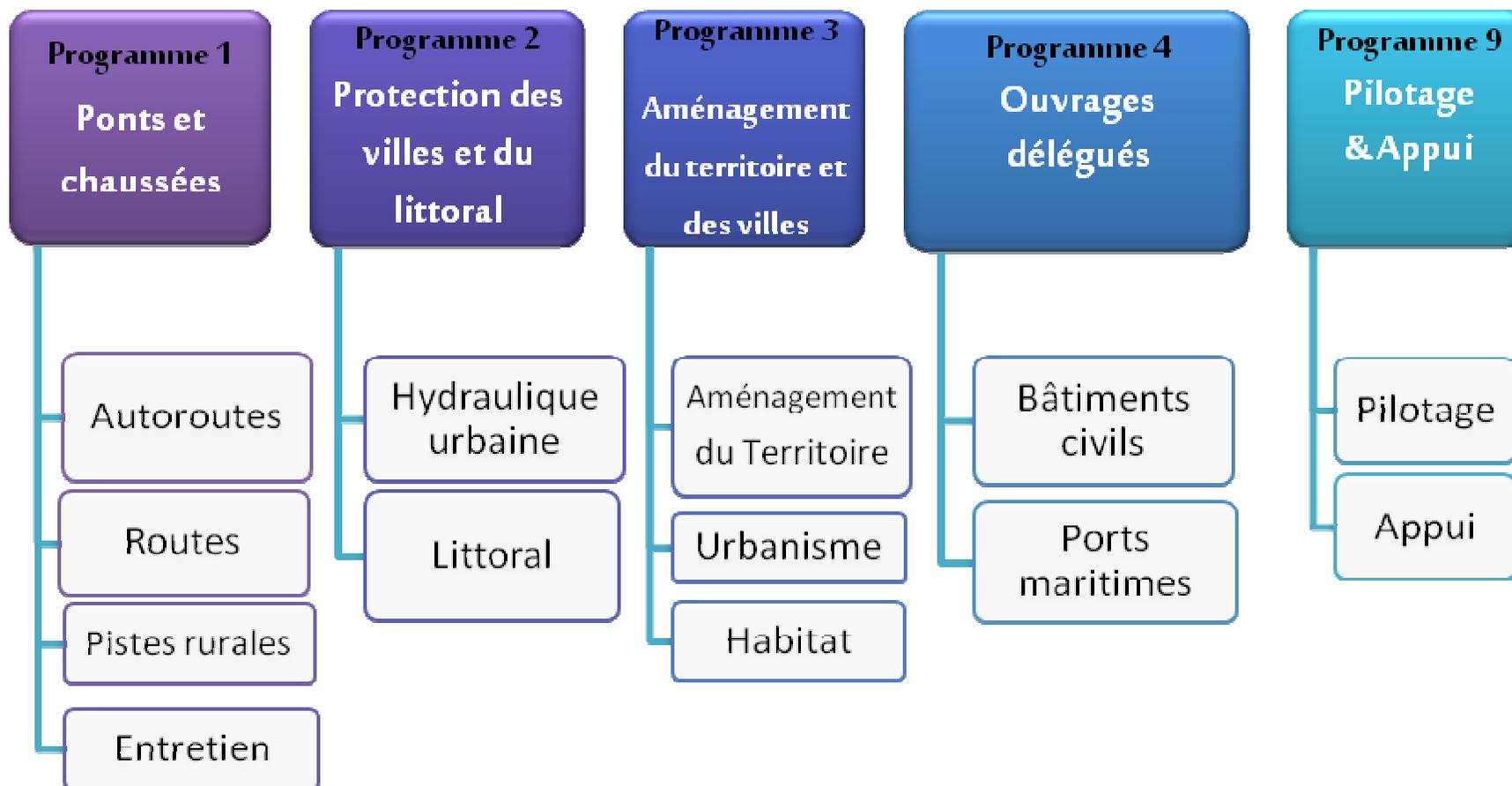
- Programme 1: Ponts et chaussées,
- Programme 2: Protection des villes et du littoral,
- Programme 3: Aménagement du territoire et des villes,
- Programme 4: Ouvrages délégués,
- Programme 9: Pilotage et appui.

Il est à noter que dans le cadre d'une mission d'assistance technique avec des experts de l'Union Européenne, cette cartographie a été modifiée pour mieux s'adapter aux politiques publiques de la mission « Equipement ».

Le rapport annuel de performance permet de mesurer l'efficacité et l'efficacités des stratégies des programmes et de traduire les politiques publiques, il permet aussi d'évaluer les objectifs et indicateurs qui ont été programmés dans le projet annuel de performance ainsi que le degré de leur réalisation et conformité avec le rapport annuel de performance.

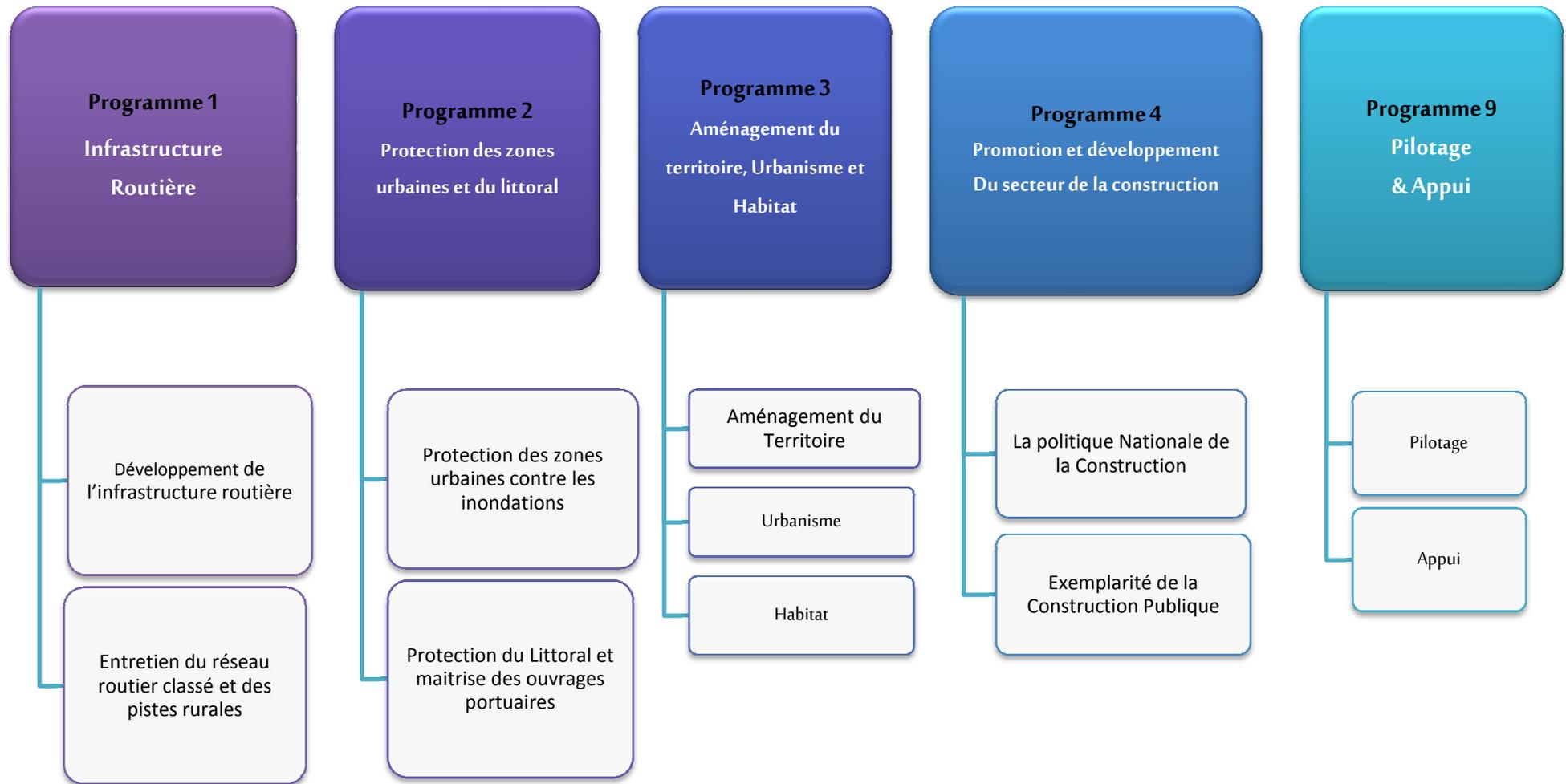
Cartographie Programmatique de la Mission Equipement

(Adoptée aux exercices budgétaires 2014 & 2015)



Cartographie Programmatique de la Mission Equipement Révisée

(Adoptée à partir de l'exercice budgétaire 2016)



1.1 Les principales activités réalisées

Durant l'année 2015, le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat & de l'Aménagement du Territoire (MEHAT) a maintenu l'effort pour surmonter les difficultés conjoncturelles et structurelles dans la réalisation des divers projets dans le secteur des travaux publics en se basant sur les axes stratégiques suivants:

- le Développement du réseau des routes classées et l'amélioration de son entretien,
- l'adoption de nouvelles approches et définition d'axes stratégiques dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat,
- la promotion du domaine de la construction.

Ainsi les activités réalisées par le ministère selon les secteurs sont réparties comme suite :

•*Pour le Domaine de l'infrastructure routière :*

A travers les nombreux programmes et projets d'infrastructure routière, le Ministère a poursuivi ses activités par rapport à celle réalisées en l'année 2014. Ces activités concourent à l'atteintes des objectifs préalablement définis dans le cadre d'une stratégie d'ensemble pour ce secteur, à savoir :

- Objectif 1: Développement du réseau des autoroutes
- Objectif 2 : Modernisation du réseau des routes classées en adéquation avec l'accroissement de la circulation
- Objectif 3 : Amélioration de la liaison entre agglomérations
- Objectif 4: Entretien du réseau des routes classées et des pistes rurales d'une manière permanente et opérationnelle

•*Pour le Domaine de la protection du littoral :*

- L'achèvement d'un certains nombres de grands projets pour la protection du littoral : La maintenance de l'ancien port du Bizerte, le réaménagement du lac sud de Tunis et les projets de Taparoura et de la corniche du Monastir & La restauration du lac BOUGHRARA
- La conduite des projets de protection des villes contre les inondations : ville d'Ariana & Kairouan - la ville de Rdaief – la ville de Tunis west .

•*Pour le Domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat :*

- L'Elaboration des études des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Développement des gouvernorats de Sidi Bouzid, El Kef, Kairouan, Kasserine, Kébili et démarrage des études des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Développement des gouvernorats de Jendouba et de Siliana.

- Lancement des Appels d'offres pour l'élaboration d'études des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Développement des gouvernorats de Tataouine, Zaghouan, Gafsa, Tozeur et Béja.
- La première phase de l'étude de la carte nationale de l'infrastructure et des grands équipements collectifs à été achevée et la deuxième phase a démarré en décembre 2015.
- Couverture des agglomérations rurales avec des plans d'aménagement urbain (PAU)
- La Couverture des agglomérations urbaines et des agglomérations rurales avec des plans numériques actualisés
- L'élaboration des textes d'application de la Loi n° 2013-47 du 1er novembre 2013, portant dispositions dérogatoires concernant les procédures de changement de vocation des terres agricoles, de déclassement des terrains relevant du domaine forestier de l'Etat et de l'aménagement et de l'urbanisation des terrains situés à l'extérieur des zones couvertes par des plans d'aménagement et affectés pour l'exécution du programme spécifique pour le logement social et à la création de zones industrielles
- La Poursuite de la réalisation du programme spécifique du logement social
- La Réalisation de 425 logements sociaux et 3854 offres de prêts pour l'aménagement de l'habitat à des bénéficiaires particuliers.

•Pour le Domaine de la construction :

Le programme des ouvrages délégués a vue une mise à jour à travers un d'utilisation d'un nouveau système de gestion des licences et de suivi des promoteurs immobiliers et des concepteurs. La mission de maîtrise d'ouvrage déléguée s'est renforcée par une meilleure répartition des fonds pour le suivi des projets et l'amélioration de la qualité des études et des travaux surtout ceux relatifs au projets des ports maritimes.

Le ministère a aussi mis l'accent sur l'amélioration des actions de soutien pour le compte des différents programmes. Les Priorités du programme pilotage & appui pour l'année 2015 étaient de :

- Fournir les moyens humains et matériels nécessaire pour l'accomplissement des rôles des programmes,
- Améliorer l'utilisation des nouvelles technologies informatique au profit des cadres et des agents au niveau central et régional,
- Améliorer le taux d'encadrement à travers l'exécution dans le délai du programme de recrutement et de promotion,
- Elargir la base des agents bénéficiant des programmes des recyclages et des formations,

- Protéger les droits du ministère et les différents intervenants.

1.2 Présentation des indicateurs stratégiques spécifique au ministère et qui ont été atteints:

1-2 Les objectifs et les indicateurs des programmes

L'indicateur 2.1.1.1 (Taux de libération de la possession des autoroutes) a enregistré une croissance de + 5% par rapport à l'année 2014, ce qui contribue à accélérer le rythme d'achèvement des autoroutes en dépit d'atteindre le taux désiré, cependant cette indicateur a connu certaines obstacles qui résulte du fait des problèmes liée au affaire immobilière dans sa globalité, d'autre part les problèmes sociaux ou lié à la longueur des procédures relative au déplacement des réseaux publics ce qui mène dans certain cas a la suspension des travaux jusqu'à trouver les solutions appropriées et les conditions adéquat pour la poursuite du rythme normal des travaux de construction.

Les procédures relative a la libéralisation des emprises ont une importance stratégique pour la réalisation des projets autoroutiers, la première phase correspond aux procédures d'acquisition des terrains et de déplacement des réseaux des intervenants public, par la suite les servisses du ministère assurent le suivi des étapes relative aux dossiers d'appels d'offres a travers la société Tunisie autoroute pour la réalisation des travaux dans le cadre d'un contrat de concession.

En ce qui concerne l'indicateur 3.4.4.1 (Taux cumulés d'avancement de la réalisation des traitements des points délimités « accidents répétitifs et inondations 2011-2012 »), une décroissance a été enregistré de - 42% par rapport à l'année 2014 cela est dû au rythme de réalisation des projets qui n'a pas été de la manière souhaitée considérant les problèmes techniques rencontrés pour certains projets d'entretien des dégâts causé par les inondations et les glissements de terrain qui ont eu un impact important sur le réseau routier durant la période qui septembre 2014 et février 2015,

Le pourcentage de la mise en place d'une carte nationale d'infrastructure et des équipements collectifs structurés qui revient a l'indicateur 2.1.1.3 a enregistré un taux de réalisation de 100% par rapport aux estimations pour l'année 2015, et c'est le même pourcentage qui a été réalisé en 2014 avec l'achèvement de la première phase de cette étude et le début de réalisation de sa deuxième phase.

2- l'exécution du budget du ministère pour l'année 2015:

2.1 Budget du ministère par rapport aux prévisions selon la nature des dépenses :

Le budget du ministère de l'équipement a été fixé pour l'année 2015 au alentour de 982 983 mille dinar avec un taux d'évolution de + 2,59% par rapport à l'année 2014 (959 148 mille dinar) répartis comme suit:

- Dépenses de gestion: 168 138 mille dinar.
- Dépenses d'investissement: 591 816 mille dinar.

- Fonds Spéciaux du Trésor: 29 223 mille dinar.

Ces crédits ont été répartie sur quatre programmes opérationnels représentent les politiques sectorielles du ministère et un programme de pilotage et d'appui selon les exigences de chaque programme, conformément au tableau suivant:

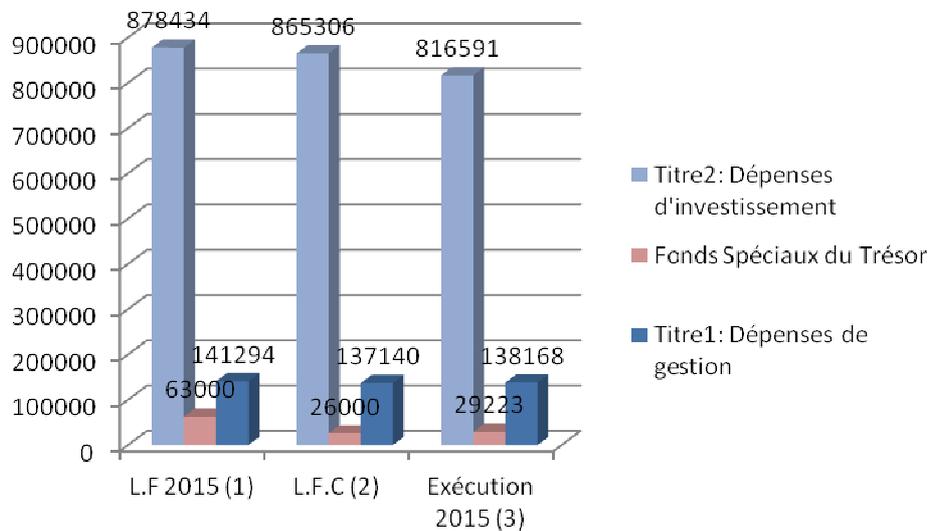
Tableau 1 :

**Exécution du budget du ministère pour l'année 2015 par rapport aux prévisions
Répartition du budget par nature des dépenses**

Unité = 1 000 DT

Dépenses	L.F 2015	L.F.C	Exécution 2015	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant	Taux de réalisation %	Montant	Taux de réalisation %
	(1)	(2)	(3)	(3) - (1)	(3) / (1)	(3) - (2)	(3) / (2)
Titre1 : Dépenses de gestion	141 294	137 140	138 168	-3 126	98%	1 028	101%
Rémunération publique	82 148	81 356	77 626	-4 522	94%	-3 730	95%
Moyens des services	58 385	55 023	59 770	1 386	102%	4 748	109%
Intervention publique	762	762	772	10	101%	10	---
Titre2 : Dépenses d'investissement	878 434	865 306	816 591	-61 843	93%	-48 715	94%
Investissements directs	876 334	862 914	814 400	-61 934	93%	-48 514	94%
Sur fonds propres du budget	611 334	597 914	609 010	-2 324	100%	11 096	102%
Sur fonds des prêts extérieurs	265 000	265 000	205 390	-59 610	78%	-59 610	78%
Financements publics	2 100	2 392	2 191	91	104%	-201	92%
Sur fonds propres du budget	2 100	2 392	2 191	91	104%	-201	92%
Sur fonds des prêts extérieurs	0	0	0	0	---	0	---
Fonds Spéciaux du Trésor	63 000	26 000	29 223	-33 777	46%	3 223	112%
Total	1 082 728	1 028 446	983 982	-98 746	91%	-44 464	96%

Figure1 :
Comparaison entre le prévision et la réalisation du budget pour l'année 2015



2.2 Budget du ministère par rapport aux prévisions et par programme :

Le tableau suivant montre la répartition du budget du ministère par programmes, où le programme ponts & chaussée représente le programme le plus important en termes de volume des crédits attribué qui sont estimé a 757 804 mille dinar et qui représente (77% du budget global du ministère), suivi par le programme aménagement des territoires et des villes avec un budget estimé de 134 747 mille dinar (14% du budget total), puis le programme protection des villes et du littoral 38 948 mille dinar (4% du budget total), par la suite le programme pilotage et appui 27 649 mille dinar (2,5% du budget total), après le programme ouvrages délégués 24 834 mille dinar (2,5% du budget total).

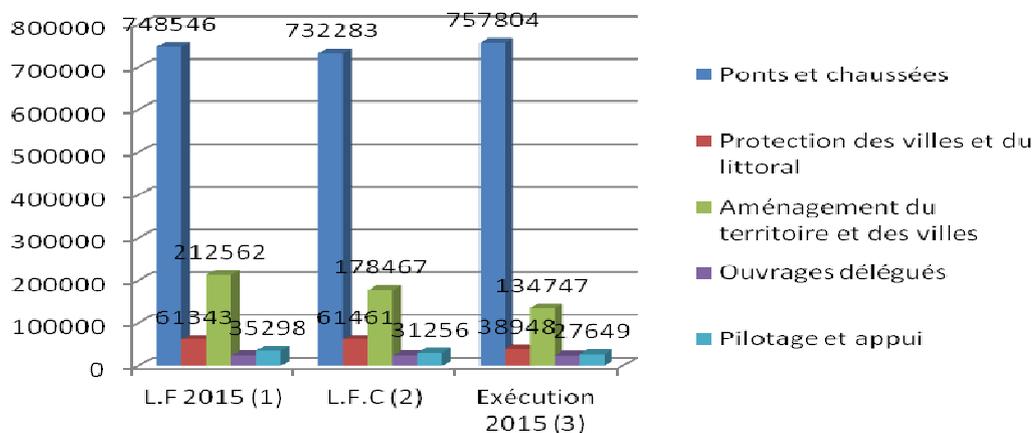
- Programme 1 : Ponts et chaussée
- Programme 2 : Protection des villes et du littoral
- Programme 3 : Aménagement des territoires et des villes
- Programme 4 : Ouvrages délégués
- Programme 9 : Pilotage et appui

Tableau 2 :
Répartition du budget par programme

Unité = 1 000 DT

Programmes	L F 2015 (1)	L F C 2015 (2)	Réalizations 2015 (3)	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant	Taux de réalisation %	Montant	Taux de réalisation %
				(3) – (1)	(3) / (1)	(3) – (2)	(3) / (2)
Ponts et chaussées	748 546	732 283	757 804	9 258	101%	25 521	103%
Protection des villes et du littoral	61 343	61 461	38 948	-22 395	63%	-22 513	63%
Aménagement du territoire et des villes	212 562	178 467	134 747	-77 815	63%	-43 720	76%
Ouvrages délégués	24 979	24 979	24 834	-145	99%	-145	99%
Pilotage et appui	35 298	31 256	27 649	-7 649	78%	-3 607	88%
Total	1 082 728	1 028 446	983 982	-98 746	91%	-44 464	96%

Figure 2 :
Comparaison entre le prévision et la réalisation du budget pour l'année 2015



Chapitre I :
Présentation des programmes
du Ministère

Programme 1

« Ponts & Chaussées »

1. Présentation du programme

Le programme 1 « Ponts & Chaussées », est chargé de préparer et de mettre en œuvre la politique du ministère en matière d'aménagement de l'infrastructure routière, des autoroutes et des pistes rurales. Cette politique vise à adapter l'infrastructure aux exigences de la vie économique et sociale, à relier les régions les unes aux autres par des itinéraires garantissant une viabilité permanente et la sécurité exigible pour les usagers, tout en respectant le côté environnemental et l'accroissement du parc automobile.

Le programme « Ponts & Chaussées » agit en qualité de maître d'ouvrage, responsable des projets d'infrastructure routière de l'Etat. Ce programme se divise en quatre sous-programmes.

1.1 Présentation des sous programmes :

Le programme « Ponts & Chaussées » se divise en quatre sous-programmes comme suit :

- Sous programme 1 : Autoroutes
- Sous programme 2 : Routes
- Sous programme 3 : Pistes rurales
- Sous programme 4 : Entretien

1.2 Présentation des objectifs des programmes :

Ce programme comporte quatre objectifs principaux se déclinant comme suit :

- **Objectif 1.1.1:** Développement du réseau des autoroutes
- **Objectif 1.2.1:** Modernisation du réseau des routes classées en adéquation avec l'accroissement de la circulation
- **Objectif 1.3.1:** Amélioration de la liaison entre agglomérations
- **Objectif 1.4.1:** Entretien du réseau des routes classées et des pistes rurales d'une manière permanente et opérationnelle

2. Présentation générale des réalisations stratégiques spécifiques au programme

2.1 Les réformes les plus importantes et les objectifs stratégiques qui ont été réalisés et qui sont directement liés au programme

La plus importante réalisation en 2015 est la revue du programme avec l'aide des experts de l'OCDE. Désormais le programme 1 s'intitule « infrastructure routière » à partir de l'exercice budgétaire 2016, on diminué le nombre de sous-programme et d'indicateur, on les a amélioré et on a élaboré le référentiel d'activité ainsi que la cartographie opérationnel du programme.

2.2 Les plus importantes activités qui ont été réalisées pour atteindre les objectifs du programme

Les principales réalisations au cours de l'année 2015 sont regroupées par sous-programme :

A - sous-programme 1: Autoroutes

- On a choisie l'itinéraire pour l'autoroute ECOSO et on a passé à la phase de préparation du dossier d'expropriation. Une convention avec l'OTC est élaboré pour les travaux topographiques et recherche foncier pour la section Tunis- Jelma,
 - les études d'autoroute Bouselem – frontière Algérienne en phase préliminaire.
 - les autoroutes (sfax-Gabes, Gabes – Mednine, Mednine Rasjdir et oued zarga-Bouselem) sont en cours de réalisation et aussi les procédures d'expropriation et de libéralisation d'emprise.

B - Sous-programme 2: routes

- La signature des prêts avec la Banque Africaine de développement (PMIR), Fond Arabe de Développement Economique et social (FADES-4) et la Banque Mondiale
- La continuation des projets suivants :
 - ✓ Voiries du grand Tunis: Bretelle Borj Cedria GP1 autoroutes A, échangeur X2-GP10, échangeur X- sortie ouest, lancement des travaux de l'échangeur X20-RVE532, échangeur X20-X2, échangeur X-RVE539. L'étude de l'échangeur X2-GP9 sont achevé et l'appel d'offre sera lancé en 2016. Les travaux de renforcement de 22,5 km de route dans le grands Tunis et de réalisation de deux ouvrages de liaison Nord sud (avenue Mahamed V et Berge du Lac) sont lancé mais l'ouvrage SNCFT liaison GP1-Z4 est en cours d'étude.
 - ✓ Amélioration de 139,3 km des routes transfrontalières dans 5 gouvernorats (travaux en cours)
 - ✓ Sécurité routière programme 2013 : la réalisation deux passerelles sur la GP9 à Tunis et une passerelle sur la GP1 à Ben Arous

- ✓ Voiries des entrées de villes programme 2015 : Le lancement de 24 projets d'une longueur de 61,2 km dans 24 gouvernorats
- ✓ Aménagement des routes classées programme 2014 : l'appel d'offre sera lancé en 2016
- ✓ Renforcement des routes classées : l'achèvement de la MC87 Mahdia est en cours de travaux, mais l'achèvement de la MC40 Manouba l'appel d'offre sera lancé en 2016. Renforcement des routes classées programme 2014 : 329 km sont en cours de travaux (taux d'avancement est de 78%), et 256 km sont reporté à 2016 et seront financé par la Banque Africaine de développement (PMIR),
- ✓ Construction des ouvrages d'arts: 3 ouvrages en cours de réalisation sur oued Majerda jendouba (programme 2008), sur oued Lben Sidi bouzid et sur oued Kbir Gafsa (programme 2011), construction de 12 ouvrages d'arts (programme 2014) un seul ouvrage à commencé, Boujaarine Jendouba, et l'appel d'offre de 11 autres ouvrages sera lancé en 2016 et sont financé par la Banque Africaine de développement (PMIR),
- ✓ Voiries structurantes des villes : Concernant programme 2008 on a résilié le contrat du doublement GP3 Zaghuan et lancé l'appel d'offre de l'achèvement du lot1, les travaux d'achèvement de la déviation EI Hama sont en cours d'exécution, mais les travaux de la déviation GP1 Mseken sont achevés. Doublement MC 27 : Turki - Nabeul : L = 25 Km, Modernisation GP5, Doublement GP5D (du PK0 au PK5,5) – Kef, Déviation MC92 à Monastir: 8 km en 2x2 voies (programme 2009) sont en cours d'exécution, Déviation MC82 à Mahdia : 7 Km en 2x2 voies (programme 2011) est en arrêt. Travaux de doublement RVE812-814 sont en cours d'exécution. On a lancé l'appel d'offre de projets dédoublement GP4 entre Sousse et Kairouan, Dédoublement MC133 elfahs zaghuan et dédoublement de la GP12 entre Sousse et Kairouan (programme 2012) et déviation Thala Kasserine (programme 2015).

C - Sous-programme 3: Pistes rurales

- Aménagement de 760 km des pistes rurales dans 23 gouvernorats ; taux de réalisation est d'ordre 93% résiliation du contrat de l'aménagement des pistes rurales lot Ariana et on a élaboré un autre pour achever les travaux.
- Aménagement de 1000 km des pistes rurales dans 14 gouvernorats prioritaires programme 2011 : 389 km (financement BAD- 6) sont en cours d'exécution sauf deux lots qui ont été résilié et on reporté le reste pour 2016 avec le financement de la FADES
- Les travaux de l'aménagement de 750 km dans 22 gouvernorats financé par FADES ont commencé durant les mois de septembre et octobre 2015

D - Sous-programme 4: Entretien

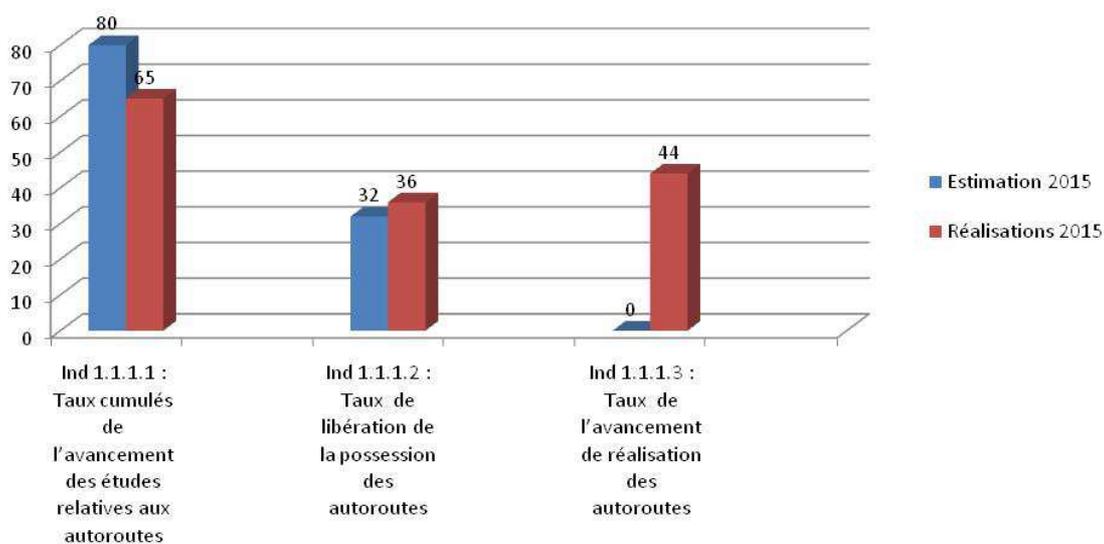
- L'entretien courant a été fait et on commencé l'entretien périodique du réseau des routes classée et des pistes rurales dans 24 gouvernorat Réparation des point noirs, 8 points sont achevé d'autre en cours d'exécution et d'autre en cours d'étude (GP1 Nabeul et GP1 Gabes). En ce qui concerne les travaux de réparation des dégâts inondation et glissement (2011-2012) sont en cours de réalisation, et on a commencé la réparation des dégâts d'inondation et glissement de septembre 2014 et février 2015.

3. Résultats de la performance et l'exécution du budget

3.1 Résultats de la performance

Objectif 1.1.1 : Développement du réseau des autoroutes

Objectif 1 Développement du réseau des autoroutes	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
	Ind 1.1.1.1 : Taux cumulé de l'avancement des études relatives aux autoroutes	%	80	65	81,25 %
Ind 1.1.1.2 : Taux de libération de la possession des autoroutes	32		36	112,5 %	
Ind 1.1.1.3 : Taux de l'avancement de réalisation des autoroutes	44.6		44	98,65 %	



Indicateur 1-1-1-1: Le pourcentage cumulé pour l'avancement de l'étude des autoroutes ; les études de l'autoroute ecoso sont en phase final après le choix de l'itinéraire, par

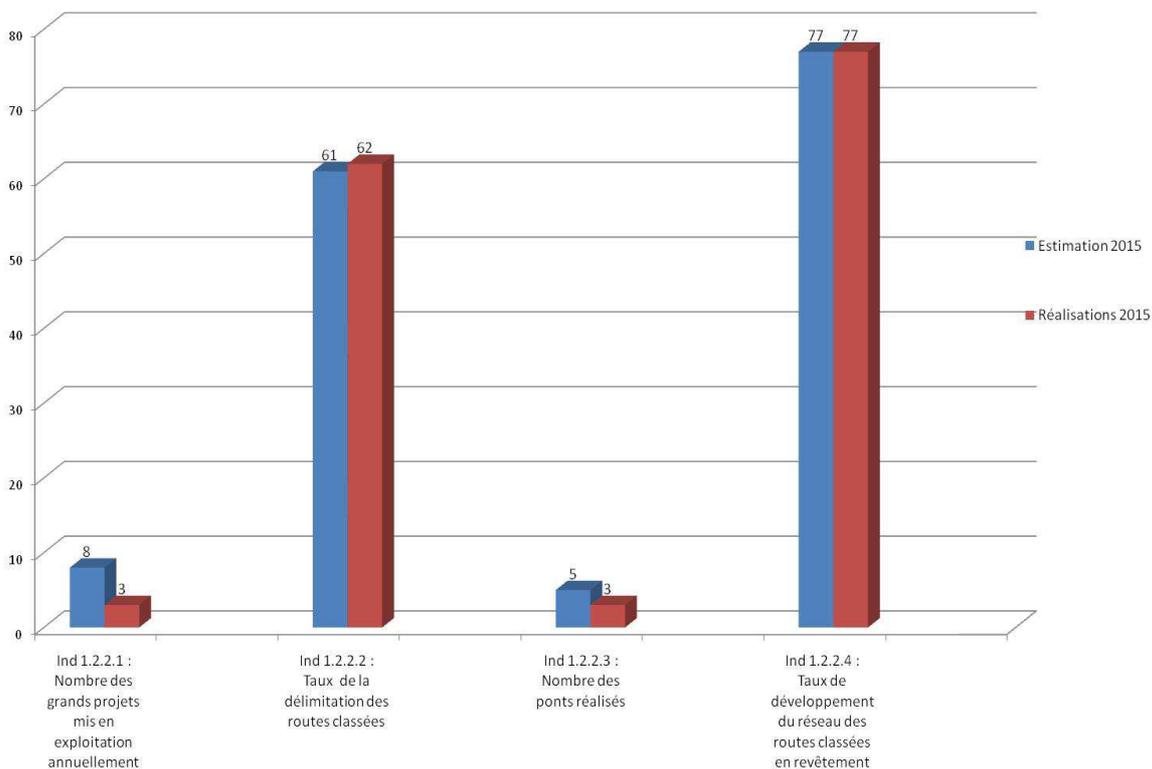
contre l'étude de l'autoroute Bousalem frontière algérienne s'avance avec difficulté parce que il n'y a pas une base donnée des sites archéologique actualisé

- Indicateur 1-1-1-2: Taux d'avancement de libération d'emprise des autoroutes : la réalisation dépasse l'estimation

- Indicateur 1-1-1-3: Taux d'avancement de réalisation des autoroutes : les travaux se déroulent avec difficultés à cause de libération d'emprise dans quelque section (La société Tunisie Autoroute est responsable de la réalisation des travaux).

Objectif 1.2.1 : Modernisation du réseau des routes classées en adéquation avec l'accroissement de la circulation

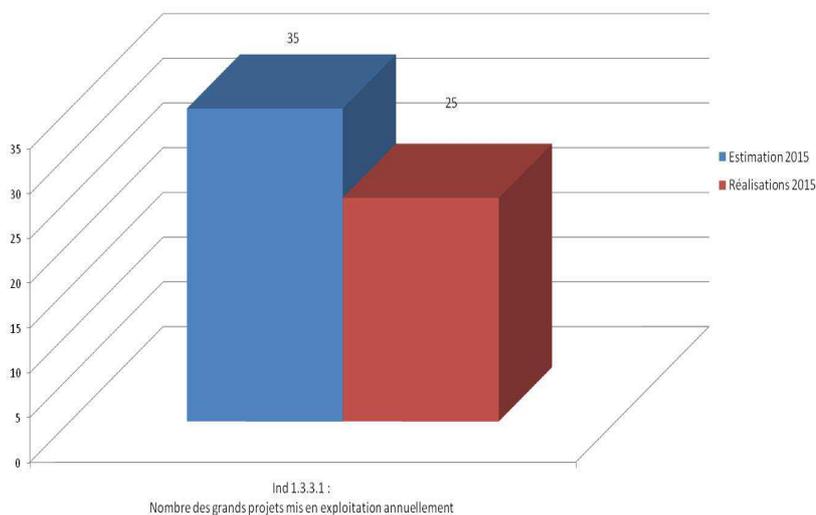
Objectif 2 Modernisation du réseau des routes classées en adéquation avec de la circulation	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
	Ind 1.2.2.1 : Nombre des grands projets mis en exploitation annuellement	Nbre	8	3	37,5 %
	Ind 1.2.2.2 : Taux de la délimitation des routes classées	%	61,7	62,2	100,8 %
	Ind 1.2.2.3 : Nombre des ponts réalisés	Nbre	5	3	60 %
	Ind 1.2.2.4 : Taux de développement du réseau des routes classées en revêtement	%	77,4	77,3	99,87 %



- **Indicateur 1-2-2-1: Nombre de grands projets mis en vigueur par année** : on a estimé l'entrée en vigueur de 9 projets mais 2 seulement qui ont été achevés (doublement MC43 Nabeul et Déviation GP1 msaken sousse), 2 projets ont été résiliés (déviation Kasserine et déviation Hamma Gabes), les autres sont en cours de réalisation.
- **Indicateur 1-2-2-2: Taux de régénération du réseau routier classé** : le taux de réalisation a dépassé ce que on a prévu mais il y a des marchés qui ont été résiliés (RVE 623 lot 32 et 33 Siliana).
- **Indicateur 1-2-2-3: Nombre d'ouvrages réalisés** : on a réalisé 3 ouvrages d'arts par rapport à 5 prévus, mais il est à noter qu'en général il reste 3 ouvrages en cours de réalisation (Majerda jendouba, lben Sidi Bouzid, Kebir Gafsa).
- **Indicateur 1-2-2-4: Taux de développement du réseau routier revêtu** : comblement de lacune 141 km du réseau classé a un avancement physique de 60% avec 3 marchés résiliés. Comblement de lacune 39 km du réseau classé à Guermassa Tataouine est achevé. L'appel d'offre du comblement de lacune 201 km du réseau classé est lancé dans dernier trimestre de 2015.

Objectif 1.3.1 Amélioration de la liaison entre agglomérations

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
Objectif 3 Amélioration de la liaison entre agglomérations	Ind 1.3.3.1 : Nombre des grands projets mis en exploitation annuellement	Nbre	35	24,95	71,28 %



- **Indicateur 1-3-3-1: Le pourcentage cumulé d'aménagement de pistes rurales inscrit 11e et 12e plans** : Aménagement de 760 km des pistes rurales dans 23 gouvernorats ; taux de réalisation est d'ordre 93% résiliation du contrat de l'aménagement des pistes rurales lot Ariana et on a élaboré un autre pour achevé les travaux. L'aménagement de 1000 km des pistes rurales dans 14 gouvernorats prioritaires programme 2011 : 389 km (financement BAD- 6) sont en cours d'exécution sauf deux lots qui ont été résilié et on reporté le reste pour 2016 avec le financement de la FADES. Les travaux de l'aménagement de 750 km dans 22 gouvernorats financé par FADES ont commencé durant les mois de septembre et octobre 2015.

Objectif 1.4.1 Entretien du réseau des routes classées et des pistes rurales d'une manière permanente et opérationnelle

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
Objectif 4 : Entretien du réseau des routes classées et des pistes rurales d'une manière permanente et opérationnelle	Ind 1.4.4.1 : Le coût moyen de la maintenance du km du réseau des routes classées	MD	3,37	2,9	86,05 %
	Ind 1.4.4.2 : Le coût moyen renforcement du km du réseau des pistes rurales	MD	1,43	1,46	102 %
	Ind 1.4.4.3 : Taux cumulé de l'avancement de la réalisation des traitements des points délimités (accidents répétitifs et inondations 2011-2012)	%	91,7	68,1	74,26 %

3.2 - Exécutions du budget du programme 1 « Ponts & chaussées » pour l'année 2015

Tableau 1 :
Répartition du budget par nature des dépenses

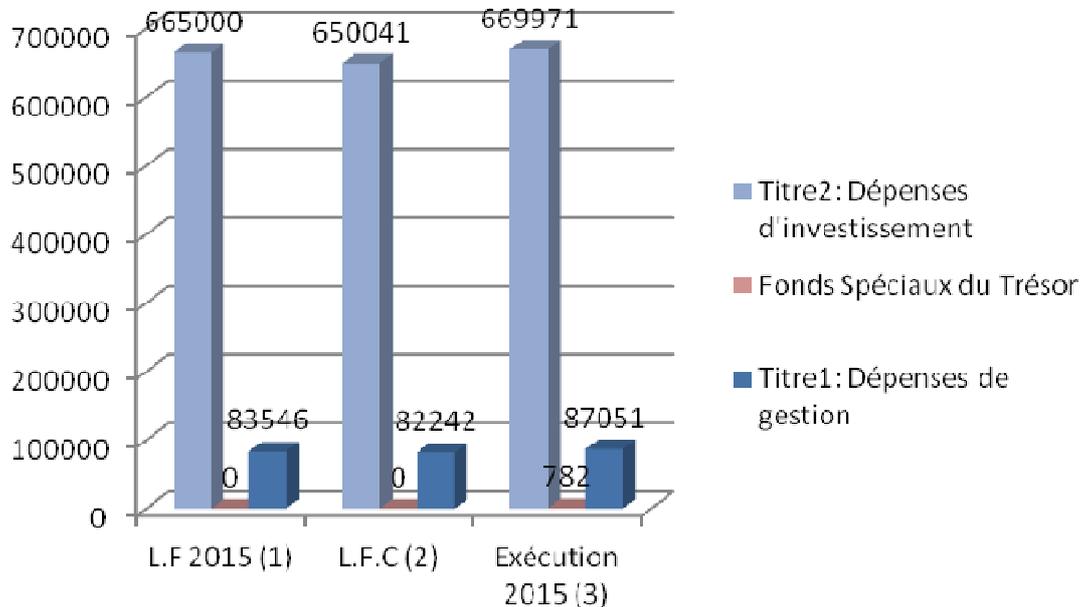
Unité = 1 000 DT

Dépenses	L.F 2015 (1)	L.F.C (2)	Exécution 2015 (3)	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant (3) - (1)	Taux de réalisation % (3) / (1)	Montant (3) - (2)	Taux de réalisation % (3) / (2)
Titre1 : Dépenses de gestion	83 546	82 242	87 051	3 505	104%	4 809	106%
Rémunération publique	32 541	34 955	34 858	2 317	107%	-97	100%
Moyens des services	51 005	47 287	52 193	1 188	102%	4 906	110%
Intervention publique	0	0	0	0	---	0	---
Titre2 : Dépenses d'investissement	665 000	650 041	669 971	4 971	101%	19 930	103%
Investissements directs	665 000	650 041	669 952	4 952	101%	19 911	103%
Sur fonds propres du budget	498 000	483 041	517 992	19 992	104%	34 951	107%
Sur fonds des prêts extérieurs	167 000	167 000	151 960	-15 040	91%	-15 040	91%
Financements publics	0	0	19	19	---	19	---
Sur fonds propres du budget	0	0	19	19	---	19	---
Sur fonds des prêts extérieurs	0	0	0	0	---	0	---
Fonds Spéciaux du Trésor	0	0	782	782	---	782	---
Total	748 546	732 283	757 804	9 258	101%	25 521	103%

Figure :

Comparaison entre les prévisions et la réalisation du budget pour l'année 2015

Unité = 1 000 DT



Les crédits de paiement alloués pour le programme 1 "Ponts et chaussées" pour l'année 2015 est de 748 546 mille dinars répartis entre dépenses de gestion 83 546 mille dinars et dépenses d'investissement 665 000 mille dinars. Dans le cadre de lois de finance complémentaire une diminution générale de 2,2% a été effectuée, diminution de 2% a affecté les crédits d'investissement (650041 mille dinars) et de 7,3% pour les crédits de dépenses de gestion (47287 mille dinars).

Mais le taux général de consommation des crédits de l'année 2015 a dépassé les crédits inscrit à la loi de finance initiale de 1,2% et la loi de finances complémentaire de 3,5%. Pour les dépenses d'investissement sur fonds propres du budget, l'augmentation représente 4% par rapport à la loi de finance initiale, de 7,2% par rapport à la loi de finance complémentaire. Ceci s'explique parce que il y a des reliquats dans d'autres articles au niveau du ministère et qui sont virés et des crédits demandés sur les dépenses imprévus. Concernant les dépenses d'investissement sur fonds des prêts extérieurs, il y a une diminution de 9% par rapport à la loi de finance initiale ou complémentaire et ce parce qu'il y a des projets qui ont été résilié et d'autres qu'on a changé le pourcentage de financement à la baisse.

Les dépenses de gestion ont été consommé en totalité et avec un taux qui dépasse l'estimation initial de 4% et complémentaire de 5,7%. Le taux de consommation des moyens des services a dépassé l'estimation initial de 2,1% et complémentaire de 10,1% parce que un montant de 4600 mille dinars a été le dernier jour de la gestion 2015 pour payé les facture de l'éclairage public. Le taux de consommation de la rémunération publique a dépassé l'estimation initial de 7,1% et complémentaire de 0,3%.

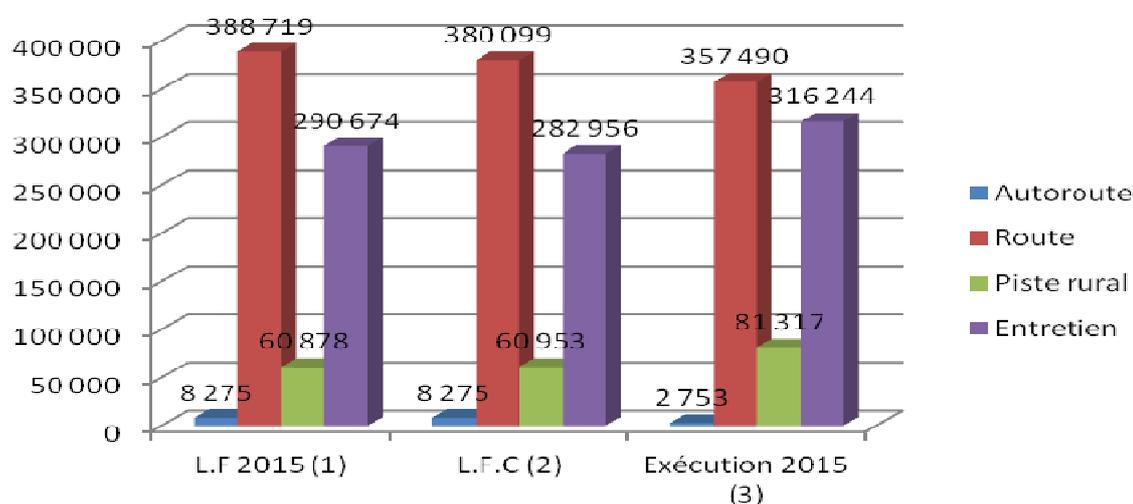
Tableau 2 :
Répartition du budget par programme

Unité = 1 000 DT

Programmes	L F 2015	L F C 2015	Réalizations 2015	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant	Taux de réalisation %	Montant	Taux de réalisation %
	(1)	(2)	(3)	(3) – (1)	(3) / (1)	(3) – (2)	(3) / (2)
Autoroute	8 275	8 275	2 753	-5 522	33%	-5 522	33%
Route	388 719	380 099	357 490	-31229	92%	-22 609	94%
Piste rural	60 878	60 953	81 317	20439	134%	20 364	133%
Entretien	290 674	282 956	316 244	25570	109%	33 288	112%
Total	748 546	732 283	757 804	9258	101%	25 521	103%

Figure2 :
**comparaison entre le prévision et la réalisation du budget pour
l'année 2015**

Unité = 1 000 DT



- ✓ Le taux de consommation des crédits de paiement du sous programme 1 autoroute est en baisse par rapport à l'estimation initial qui est de 66,7%, pour cause de difficultés foncières , pas de consignation de terrain complémentaire ;
- ✓ Le taux de consommation des crédits de paiement du sous programme 2 routes est moins de l'estimation initial de 8% et de 5,9% par rapport à la LCF parce qu'il ya des difficultés dans l'avancement de certain projets,
- ✓ Le taux de consommation des crédits de paiement du sous programme 3 a augmenté de 33,6 % par rapport à la loi de finances initiale et de 33,4% par rapport loi de finance complémentaire.
- ✓ Le taux de consommation des crédits de paiement du sous programme 4 a augmenté de 8,8 par rapport à la loi de finances initiale et de 11,8% par rapport loi de finances complémentaire.
- ✓

Programme 2

« Protection des villes et du littoral »

1. Présentation du programme

Le programme protection des villes et du littoral se compose de deux sous-programmes :

- Protection des villes contre les inondations
- Littoral

La stratégie du programme dans le domaine de protection du littoral consiste à intervenir sur les niveaux suivants :

- Diagnostic approfondi de la situation actuelle et préparation des programmes de développement urbain des communes afin de pouvoir faire les prévisions nécessaires sur les dangers des inondations et des problèmes de glissements maritimes et par la suite la prévention de ces derniers.
- Mise en place des programmes d'intervention qui prend en considération :
 - Le degré des dangers et leurs impacts probables.
 - Les moyens disponibles pour le financement et la réalisation des projets.
- La planification sur les deux niveaux court et moyen terme pour la préparation des études et la réalisation des projets de protection des villes contre les inondations et le littoral contre l'érosion.

La stratégie du programme repose essentiellement sur :

✓ **la protection rapprochée :**

Elle consiste à la réalisation des projets de protection contre les inondations sur les périphériques des villes et des agglomérations.

✓ **La planification sur le court et moyen terme (CMT)**

Pour la préparation des études et la réalisation des projets de protection des villes contre les inondations et du littoral contre l'érosion

✓ **garantir la fonctionnalité des ouvrages de protection contre les inondations**

La limitation et la révision des limites du domaine public maritime, et la protection du littoral contre l'érosion.

1.1 Présentation des sous-programmes :

Le programme « protection des villes et du littoral » se compose de deux sous-programmes :

A - Sous-programme 1: Protection des villes contre les inondations

Ce sous-programme contribue à l'intervention pour la protection des villes contre les inondations et la préservation des êtres humains et des biens et de l'infrastructure à travers la réalisation des activités suivantes :

- Préparation des études pour la protection des villes et des agglomérations contre les inondations, ainsi ces études réalisées permettent la programmation des projets de protection des villes contre les inondations et de donner l'avis sur les plans d'aménagements urbain et les lotissements et les permis de bâtir et ceux pour ne pas réaliser des bâtiments dans les bas surfaces qui est risqué par les inondations.
- Réalisation des projets de protection des villes et des agglomérations contre les inondations, a travers la réalisation des ouvrages d'évacuation sur les périphéries des villes ainsi l'aménagement des canalisations et d'autres ouvrages hydraulique divers.
- Curage et nettoyage des canalisations de protection a travers l'enlèvement des sédimentations divers.
- Entretien et renforcement des ouvrages de protection contre les inondations a travers l'entretien de certain ouvrages hydraulique et l'ajout de certain ouvrages pour l'amélioration de leur fonctionnalité.

B - Sous-programme 2: Littoral

Ce sous-programme contribue à la réalisation des interventions nécessaires pour la protection des ouvrages et des régions côtière les plus risquée par l'érosion maritime, ainsi l'appui et l'entretien de l'infrastructure côtière a travers la réalisation des activités suivantes :

- Opérations d'identification et de ré identification du domaine public maritime.
- La réalisation des études nécessaires pour l'entretien des ouvrages maritimes.
- La réalisation des études nécessaires pour les régions et les ouvrages qui présentent un risque d'érosion maritime.
- Exécution des travaux de protection nécessaires.

1.2 Présentation des objectifs du programme :

Les objectifs à atteindre pour ce programme sont les suivant :

- **Objectif 2.1.1** : Maîtrise des eaux de ruissellement provenant des bassins versants extérieurs des villes et des agglomérations urbaines
- **Objectif 2.2.1** : Conservation du domaine public maritime
- **Objectif 2.2.2** : Protection du littoral et des ouvrages contre l'érosion

2. Présentation générale des réalisations stratégiques spécifiques au programme

2.1 Les réformes les plus importantes et les objectifs stratégiques qui ont été réalisés et qui sont directement liés au programme

- Suivi et préparation des études et des travaux des projets de protection de quelque villes contre les inondations,
- Engagement et entretien des ouvrages de protection des villes contre les inondations,
- Installations et équipements des ouvrages maritimes et des ports de plaisance de manière directe,
- Suivi des opérations d'identifications et de révision des limites du domaine public maritime et sa protection contre les agressions.

2.2 Les plus importantes activités qui ont été réalisées pour atteindre les objectifs du programme

A - Sous-programme 1: Protection des villes contre les inondations

Réalisation des études pour la protection des villes contre les inondations (étude de protection de ville d'Ariana & Kairouan contre les inondations - étude de protection de la ville de Grand Tunis contre les inondations - études de protection de Tunis Nord et EST contre les inondations - actualisation de l'étude de protection de grand Tunis contre les inondations)

Réalisation des projets de protection des villes contre les inondations (protection de la ville d'Ariana & Kairouan - protection de la ville de Rdaief contre les inondations - protection de Tunis west contre les inondations...)

Ainsi ces grand projets ont contribué à l'évolution des dépenses spécifique au sous programme d'un plan quinquennale à un autre comme le montre le tableau ci-dessous :

Plan quinquennale	Période	Valeur total des dépenses (mille dinar)
8ème	1992-1996	32000
9ème	1997-2001	58000
10ème	2002-2006	96000
11ème	2007-2011	72000
Entre 2012 et 2014	2012-2014	63 838

B - Sous-programme 2: Protection du littoral

- La maintenance de l'ancien port du Bizerte
- Le réaménagement du lac sud de Tunis et les projets de Taparoura et de la corniche du Monastir
- La restauration du lac BOUGHRARA

Ces grands projets ont entraîné l'augmentation des dépenses spécifiques au sous programme 2 d'un plan à un autre comme illustré dans le tableau suivant :

Plan quinquennale	Période	Valeur total des dépenses (mille dinar)
8ème	1992 - 1996	32 000
9ème	1997 - 2001	58 000
10ème	2002 - 2006	96 000
11ème	2007 - 2011	72 000

3. Résultats de la performance et l'exécution du budget**3.1 Résultats de la performance****Objectif 2.1.1 : Maîtrise des eaux de ruissellement provenant des bassins versants extérieurs des villes et des agglomérations urbaines****Présentation de l'objectif:**

Cet objectif vise la réalisation de deux activités principales : il s'agit de préparer les études et la réaliser des projets de protection des villes et des agglomérations contre les inondations.

Objectif 1 Maîtrise des eaux de ruissellement provenant des bassins versants extérieurs des villes et des agglomérations urbaines	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
	Ind 2.1.1.1 : nombre des projets réaliser pour la protection des villes et des Communautés contre les inondations	nombre	18	15	83 %
	Ind 2.1.1.2 : la longueur des parcours réalisés	Km	1850	1100	59 %

Objectif 2.2.2 : Conservation du domaine public maritime**Présentation de l'objectif :**

La limitation et la révision des limites du domaine public maritime

Objectif 2 Conservation du domaine public maritime	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
	Ind 2.2.2.1 : la longueur du littoral concerné par la révision des limites	Km	15	15	100 %

Objectif 2.2.3 : Protection du littoral et des ouvrages contre l'érosion**Présentation de l'objectif :**

La protection des ouvrages et du littoral les plus vulnérables à l'érosion de la mer par la programmation de plusieurs projets annuellement en vue de limiter ce phénomène et renforcer la structure de base.

Objectif 3 Protection du littoral et des ouvrages contre l'érosion	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
	Ind 2.2.3.1 : le nombre des projets réalisés pour la protection du littoral contre les inondations	Km	5	2	40 %

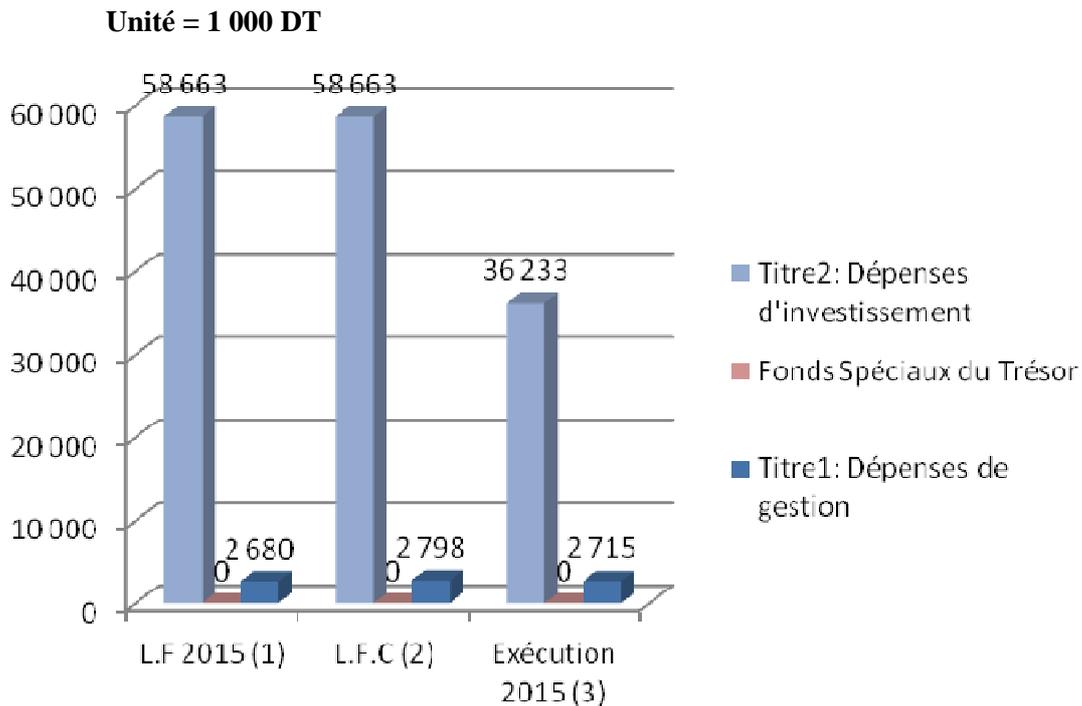
3.2 Exécutions du budget du programme 2 « Protection des villes et du littoral » pour l'année 2015

**Tableau 1 :
Répartition du budget par nature des dépenses**

Unité = 1 000 DT

Dépenses	L.F 2015	L.F.C	Exécution 2015	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant	Taux de réalisation %	Montant	Taux de réalisation %
	(1)	(2)	(3)	(3) - (1)	(3) / (1)	(3) - (2)	(3) / (2)
Titre1 : Dépenses de gestion	2 680	2 798	2 715	35	101%	-83	97%
Rémunération publique	1 107	1 225	1 196	89	108%	-29	98%
Moyens des services	1 573	1 573	1 519	-54	97%	-54	97%
Intervention publique	0	0	0	0	---	0	---
Titre2 : Dépenses d'investissement	58 663	58 663	36 233	-22 430	62%	-22 430	62%
Investissements directs	56 563	56 563	34 353	-22 210	61%	-22 210	61%
Sur fonds propres du budget	28 563	28 563	28 563	0	100%	0	100%
Sur fonds des prêts extérieurs	28 000	28 000	5 790	-22 210	21%	-22 210	21%
Financements publics	2 100	2 100	1 880	-220	90%	-220	90%
Sur fonds propres du budget	2 100	2 100	1 880	-220	90%	-220	90%
Sur fonds des prêts extérieurs	0	0	0	0	---	0	---
Fonds Spéciaux du Trésor	0	0	0	0	---	0	---
Total	61 343	61 461	38 948	-22 395	63%	-22 513	63%

Figure1 :
Comparaison entre le prévision et la réalisation du budget
pour l'année 2015



- ❖ Le taux de réalisation des dépenses de moyens des services représente 97% par rapport aux prévisions de l'année 2015. Ce taux est considéré satisfaisant.
- ❖ Les investissements directs sur les ressources du budget ont atteint un taux de réalisation de 60.7 % par rapport aux prévisions inscrits dans la loi de finance de l'année 2015. Ce taux est considéré satisfaisant.
- ❖ Les investissements directs sur ressources des crédits extérieurs, ont atteint un taux de réalisation de 20.7 % par rapport aux prévisions inscrits dans la loi de finance de l'année 2015. Ceci est dû au retard enregistré dans la réalisation du projet de protection du Grand Tunis – zone de Tunis ouest contre les inondations.

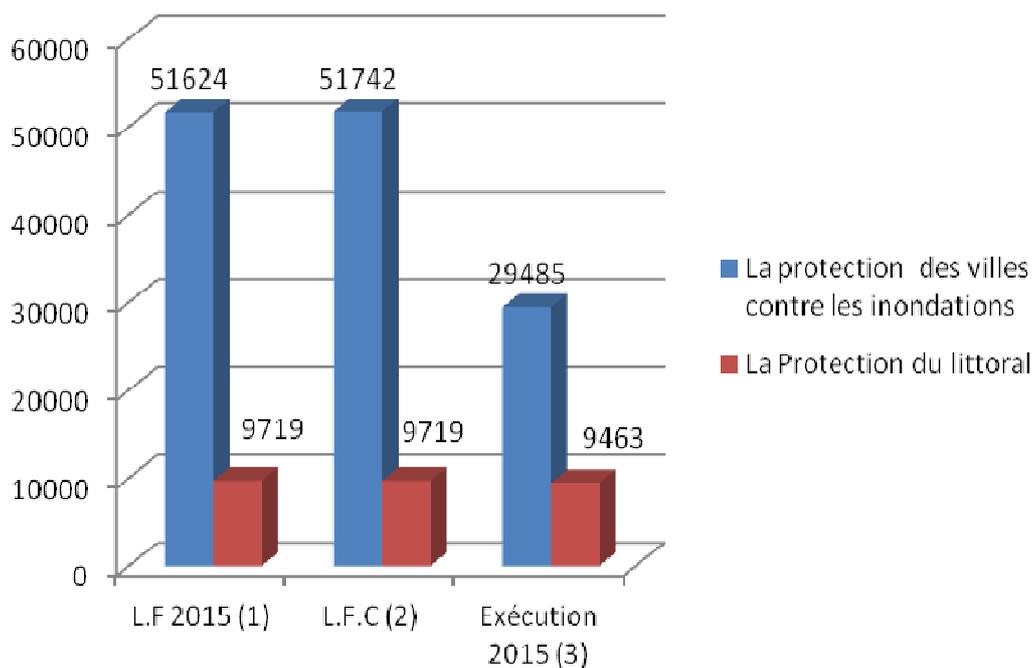
Tableau 2 :
Répartition du budget par programme

Unité = 1 000 DT

Programmes	L F 2015 (1)	L F C 2015 (2)	Réalizations 2015 (3)	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant	Taux de réalisation %	Montant	Taux de réalisation %
				(3) – (1)	(3) / (1)	(3) – (2)	(3) / (2)
La protection des villes contre les inondations	51 624	51 742	29 485	-22 139	57%	-22 257	57%
La Protection du littoral	9 719	9 719	9 463	-256	97%	-256	97%
Total	61 343	61 461	38 948	-22 395	63%	-22 513	63%

Figure2 :
Comparaison entre le prévision et la réalisation du budget pour l'année 2015

Unité = 1 000 DT



Programme 3

« Aménagement du Territoire, Urbanisme & Habitat »

1. Présentation du programme

1.1 Présentation des sous-programmes :

Le programme 3 « Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat » se compose de 3 sous-programmes sectoriels comme suit :

A - sous-programme 1: Aménagement du territoire

L'aménagement des territoires présente l'ensemble des choix des orientations et des procédures fixé a l'échelle national et régional pour l'organisation de l'exploitation du domaine territoriale et la garanti de leur harmonie dans l'implantations des grand projet d'infrastructure et des équipements public et la répartition des agglomérations selon une vision long- terme qui prend en considération les spécificité national et la bonne répartition des habitant et des activités économique sur le territoire national.

Ainsi les grandes orientations de l'aménagement du territoire sont résumées par les points suivants :

- Le renforcement du développement régional global et équilibré afin de réduire les différences entre les régions et la diversification de sa base économique aussi a travailler sur l'exploitation des possibilités offertes par les différentes régions et pôles économiques,
- Le renforcement de la décentralisation à travers la redistribution des rôles entre les différentes intervenants a l'échelle national et régional et local, et de donner plus de pouvoirs aux autorités et communautés locales,
- Le Renforcement de l'infrastructure et des équipements majeur dans les régions internes du pays,
- Le renforcer l'intégration dans l'économie international et dans l'espace magrébin et l'amélioration du pouvoir de compétitivité pour le territoire national,
- L'Optimiser l'exploitation des ressources naturelles limitées en vue de réaliser un développement durable,
- Le Développement des mécanismes de suivi technique pour l'usage du domaine territorial a partir de l'utilisation des nouvelles techniques comme la géographie

numérique et les bases de données et les techniques de communication moderne, ainsi le renforcement de la recherche scientifique et la formation dans ce domaine.

B - sous-programme 2: Urbanisme

L'aménagement urbain présente un des facteurs clé dans l'organisation de l'exploitation de l'espace territoriale au niveau des communes, des municipalités et des agglomérations rurales.

Ainsi les grandes orientations de l'aménagement urbain s'inscrivent dans le cadre de la réalisation d'un développement urbain durable pour les villes et les agglomérations qui vise à :

- Consacrer les principes de développement durable dans la planification urbaine pour les villes et les agglomérations,
- S'orienter vers la mise en place d'un urbanisme qui garantit l'égalité sociale,
- Renforcer de la décentralisation et la garantie d'une plus grande participation de la société civile dans la préparation des projets d'aménagements et le suivi de son exécution,
- Renforcer le partenariat avec le secteur privé dans la réalisation des programmes d'intérêt général.

C - sous-programme 3: Habitat

La politique du logement vise à fournir un logement adéquat pour chaque citoyen dans un environnement où tous les équipements de base et des équipements de l'infrastructure collective sont disponibles.

Ainsi les principes de la stratégie d'habitat se basent sur les points suivant :

- Mise en place des programmes de logement qui répondent aux besoins de toutes les catégories sociales, en particulier ceux dont le revenu est faible et moyen,
- Mise en place des programmes et projets visant à éliminer les habitations rudimentaires et les remplacées par des logements nouveaux,
- La mise en place d'un système de financement diversifié et intégré répond aux différents catégories de la société et évolue avec les différents changements économiques et sociaux que connaît le pays,
- Maintenir le solde des logements existants à travers la mise en place des programmes et des mécanismes opérationnelles et réglementaires et les choix techniques et financière pour l'amélioration de l'ancien habitat et sont redéploiement,
- Améliorer les conditions de logement et l'environnement urbain à travers la mise en œuvre des programmes d'intervention dans les quartiers populaires,

- Mener des études qui contribuent au développement des politiques du logement et de soutenir les orientations vers la construction durable et les techniques moderne, ainsi l'appui sur le coût et le développement des ressources humaines.
- Effectuer des études portant sur le maintien du solde des logements existants et la garantie de sa durabilité et la remise en état de l'ancien tissu urbain,
- Détection des données et détermination des indicateurs spécifique au secteur de l'habitat,
- La mise en place d'un système législatif intégré répondent à toutes les variables et actualisable périodiquement chaque fois que nécessaire.

1.2 Présentation des objectifs des programmes :

Les objectifs du programme 3 sont les suivant :

- **Objectif 3.1.1** : Organisation de l'espace territorial national et régional pour la réalisation d'un développement global, juste et durable
- **Objectif 3.2.1** : Elaboration d'une planification urbaine durable des villes et des agglomérations
- **Objectif 3.3.1** : Développement du logement social et l'amélioration du patrimoine actuel

2. Présentation générale des réalisations stratégiques spécifiques au programme

- Elaboration des études des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Développement des gouvernorats de Sidi Bouzid, El Kef, Kairouan, Kasserine, Kébili et démarrage des études des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Développement des gouvernorats de Jendouba et de Siliana.
- Appels d'offres pour l'élaboration d'études des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Développement des gouvernorats de Tataouine, Zaghouan, Gafsa, Tozeur et Béja.
- La première phase de l'étude de la carte nationale de l'infrastructure et des grands équipements collectifs à été achevée et la deuxième phase a démarré en décembre 2015.
- Couverture des agglomérations rurales avec des plans d'aménagement urbain (PAU)
- Couverture des agglomérations urbaines et des agglomérations rurales avec des plans numériques actualisés

- L'élaboration des textes d'application de la Loi n° 2013-47 du 1er novembre 2013, portant dispositions dérogatoires concernant les procédures de changement de vocation des terres agricoles, de déclassement des terrains relevant du domaine forestier de l'Etat et de l'aménagement et de l'urbanisation des terrains situés à l'extérieur des zones couvertes par des plans d'aménagement et affectés pour l'exécution du programme spécifique pour le logement social et à la création de zones industrielles
- Poursuite de la réalisation du programme spécifique du logement social
- Réalisation de 425 logements sociaux et 3854 offres de prêts pour l'aménagement de l'habitat à des bénéficiaires particuliers.

2.1 Les réformes les plus importantes et les objectifs stratégiques qui ont été réalisés et qui sont directement liés au programme

Les réformes les plus importantes et les objectifs stratégiques qui ont été réalisés au cours de l'année 2015 et qui sont directement liés au programme 3 sont :

- La couverture du territoire nationale et des régions internes par des schémas directeurs d'aménagement et de développement des états,
- Continuer à étudier la carte nationale des infrastructures et des équipements collectifs major jusqu'à l'horizon 2030.
- La couverture des communautés rurales et des conseils de village avec des plans d'aménagement urbain.
- La fourniture de cartes numériques pour les villes afin de pouvoir réviser les plans d'aménagement urbain,
- Continuer à mettre en œuvre le programme spécifique de l'habitat social spécialement en ce qui concerne le remplacement des logements rudimentaires par des nouveaux logements sur place.

2.2 Les plus importantes activités qui ont été réalisées pour atteindre les objectifs du programme

Les réalisations et les activités les plus importantes et les grandes projets qui ont été entrepris pour atteindre les objectifs du programme 3

A - Sous-programme 1: Aménagement du territoire

- Commencer à préparer les dossiers définitifs pour l'étude des schémas directeurs pour l'aménagement et le développement des états de Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid et Kebili, Jendouba et Siliana,
- Continuer la préparation de l'étude du schéma directeur pour l'aménagement et le développement du kef,

- Commencement des études relatives aux schémas directeurs pour l'aménagement et le développement des états Tataouine, Zaghouan et Gafsa,
- Présentation du rapport de l'évaluation des offres relatives aux études du schéma directeur pour l'aménagement et le développement des états de Béja et Tozer à l'attention du Comité ministériel.
- Préparation des termes des références pour l'étude des schémas directeurs pour l'aménagement et le développement des états de Mahdia et gabs,
- Achèvement de la première phase de l'étude de la carte nationale des infrastructures et des équipements collectif majeur jusqu'à l'horizon 2030, et le début de la préparation de la deuxième phase de cette étude.

B - Sous-programme 2: Urbanisme

Le suivi des études des plans d'aménagement urbain durant l'année 2015 a conduit aux conclusions suivantes:

Pour les municipalités :

- Le suivi des études des plans d'aménagement urbain pour les municipalités sidi ameur – masjed aissa et ksar hilel (02) restante du programme du 11ème plan quinquennale qui comporte 165 municipalité,
- Le suivi des études des plans d'aménagement urbain pour 133 municipalités inscrit dans le 12ème programme quinquennale et les budgets des années 2013, 2014 et 2015.
- Cinq plans d'aménagement urbain ont été transférée au présidence du gouvernement pour approbation.
 - ❖ **pour les conseils de village:**
 - suivi des études des plans d'aménagement urbain pour 198 conseils de village qui ont été initiés à l'étude en 2014, ou au cours des années précédentes,
 - Approbation des deux plans d'aménagement urbain spécifique aux villages eddkhaylia et chat-mariem.
 - ❖ **pour les agglomérations rurales:**
 - Le suivi des études des plans d'aménagement urbain pour 222 agglomérations rurale que l'étude a déjà commencée en 2015 ou au cours des années précédentes,
 - En 2015 l'approbation a été faite pour 4 plans d'aménagement urbain pour les villages, boulifa, hkim, sidi meskine, tbainia, avec le transfert de 3 dossiers définitif au présidence du gouvernement pour approbation, ainsi la résiliation d'appels d'offres relatives a 3 études rurales a l'état de mehdia

vue la non réponse du bureau des études à l'achèvement (villages Shaybah, jouaouda et hkeymia).

❖ **pour les plans d'aménagements détaillés:**

- Au cour de l'année 2015, 43 plan d'aménagement détaillé ont été suivi.
- L'approbation a été faite pour 4 plans d'aménagement détaillé :
 - La zone nord-est du lac de tunis et des jardins de tunis,
 - Les deux zones industriels relative au monastir-essahline-bouargoube-hached, qui ont obtenu l'approbation de la part de la commission des approbations au cour de sa réunion tenu a la date de 12 octobre 2015.

C - Sous-programme 3: Habitat

Le premier indicateur a enregistré un taux de réalisation de 44% pour divers raisons :

- L'approbation du programme spécifique de logement sociale en 2012,
- Le programme de l'année 2012 n'a pas pu être réalisé en vue les préparations matériels que ce projet a connus durant cette année,
- Le programme comporte 10 000 logements, ainsi il a été prévu qu'en 2015 le taux de remplacement des logements rudimentaires serait de 100%,
- La difficulté des zones d'intervention et la dispersion des logements rudimentaires,
- La difficulté de trouvé des entrepreneurs et la main d'œuvre spécialisé pour la réalisation des logements dans certaines régions,
- Les travaux ont commencée en 2013 a travers les petits et moyens entrepreneurs en vue d'optimiser les coûts et les réalisations ont été poursuit durant l'année 2015,
- L'enregistrement d'un taux de réalisation de 70% de moins qu'en 2014, le nombre de bénéficiaires des subventions a été diminuée pour cette indicateur et ca revient a plusieurs raison :
 - Ressources humaines et matériels limitées pour les directions régional de l'équipement et de l'habitat pour faire des constats in-situ spécialement en ce qui concerne les recherches sociale pour les subventions,
 - Même si le rythme de consommation des crédits a évoluée, mais il reste toujours variable d'un gouvernera a un autre,
 - La possibilité de d'évolution du rythme de consommation des crédits et liée principalement a la participation des travailleurs indépendants et les employée dans le secteur privé de bénéficier de la procédure.

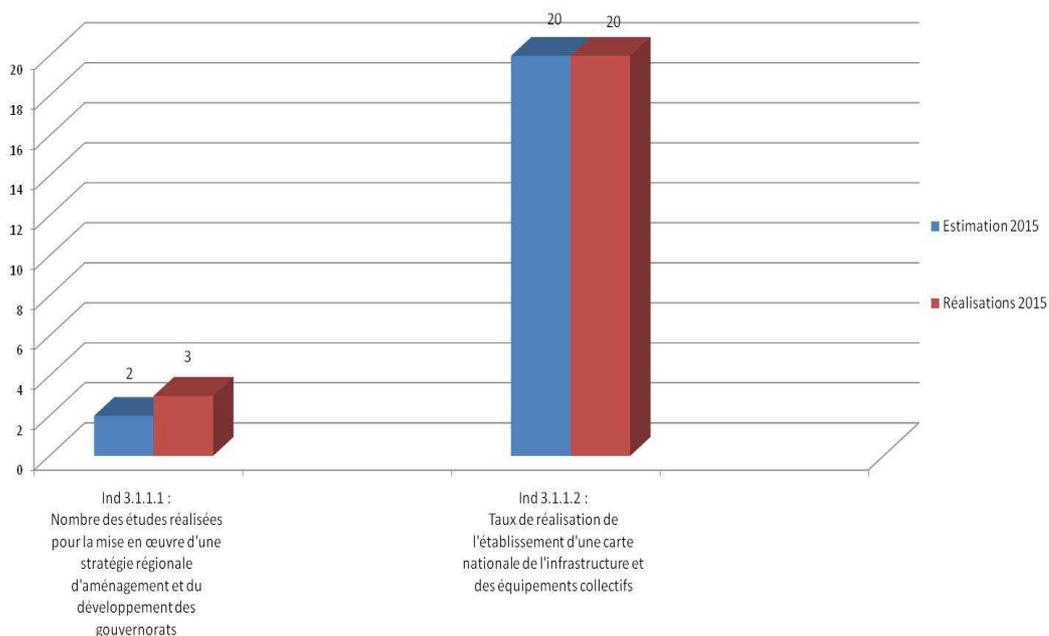
3. Résultats de la performance et l'exécution du budget

3.1 Résultats de la performance

Objectif 3.1.1 : Organisation de l'espace territorial national et régional pour la réalisation d'un développement global, juste et durable

Présentation de l'objectif:

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
Objectif 1 Maîtrise des eaux de ruissellement provenant des bassins versants extérieurs des villes et des agglomérations urbaines	Ind 3.1.1.1 : Nombre des études réalisées pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'aménagement et du développement des gouvernorats	nb	2	3	150 %
	Ind 3.1.1.2 : Taux de réalisation de l'établissement d'une carte nationale de l'infrastructure et des équipements collectifs	%	20	20	100 %



Objectif 3.2.2 : Elaboration d'une planification urbaine durable des villes et des agglomérations*Présentation de l'objectif:*

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
Objectif 2 Elaboration s'une planification urbaine durable des villes et des agglomérations	Ind 3.2.2.1 : Taux de la couverture des agglomérations rurales et des conseils ruraux par les plans d'aménagement urbains	nb	35	29	83 %
	Ind 3.2.2.2 : Nombre des révisions des plans d'aménagement municipaux	%	37	38	103 %

Objectif 3.3.3 : Développement du logement social et l'amélioration du patrimoine actuel*Présentation de l'objectif:*

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
Objectif 3 Développement du logement social et l'amélioration du patrimoine actuel	Ind 3.3.3.1 : Nombre des logements sociaux réalisés	nb	3500	424	12 %
	Ind 3.3.3.2 : Taux cumulé du remplacement des logements rudimentaires Nombre des bénéficiaires de la caisse nationale de l'amélioration des logements	%	18	8	44 %
	Ind 3.3.3.3 : Nombre des logements sociaux réalisés	nb	4100	3854	94 %

3.2 Exécutions du budget du programme 3 « Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat » pour l'année 2015

Tableau 1 :
Répartition du budget par nature des dépenses

Unité = 1 000 DT

Dépenses	L.F 2015 (1)	L.F.C (2)	Exécution 2015 (3)	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant (3) - (1)	Taux de réalisation % (3) / (1)	Montant (3) - (2)	Taux de réalisation % (3) / (2)
Titre1 : Dépenses de gestion	12 102	13 335	13 294	1 192	110%	-41	100%
Rémunération publique	11 831	13 114	13 079	1 248	111%	-35	100%
Moyens des services	271	221	205	-66	76%	-16	93%
Intervention publique	0	0	10	10	---	10	---
Titre2 : Dépenses d'investissement	137 460	139 132	93 012	-44 448	68%	-46 120	67%
Investissements directs	137 460	138 840	92 720	-44 740	67%	-46 120	67%
Sur fonds propres du budget	67 460	68 840	45 080	-22 380	67%	-23 760	65%
Sur fonds des prêts extérieurs	70 000	70 000	47 640	-22 360	68%	-22 360	68%
Financements publics	0	292	292	292	---	0	100%
Sur fonds propres du budget	0	292	292	292	---	0	100%
Sur fonds des prêts extérieurs	0	0	0	0	---	0	---
Fonds Spéciaux du Trésor	63 000	26 000	28 441	-34 559	45%	2 441	109%
Total	212 562	178 467	134 747	-77 815	63%	-43 720	76%

Figure1 :
Comparaison entre le prévision et la réalisation du budget pour l'année 2015

Unité = 1 000 DT

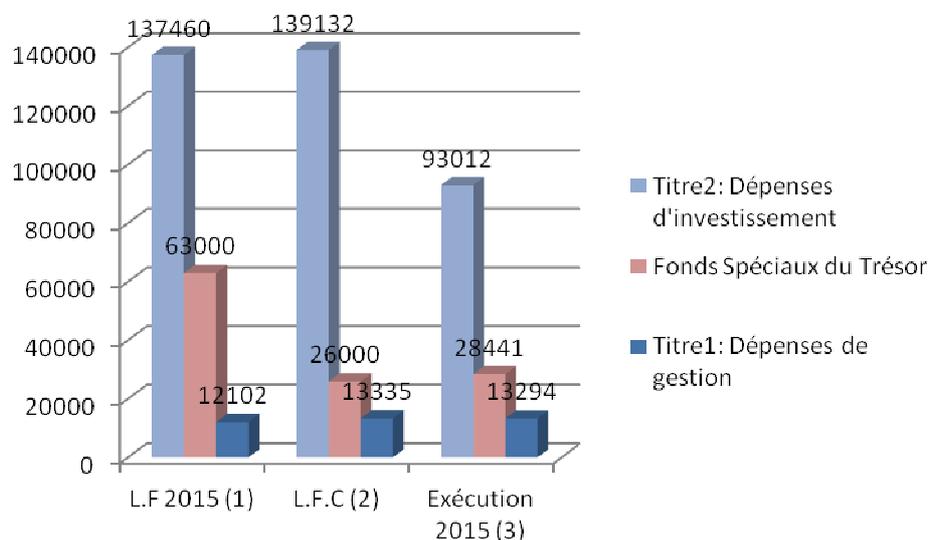
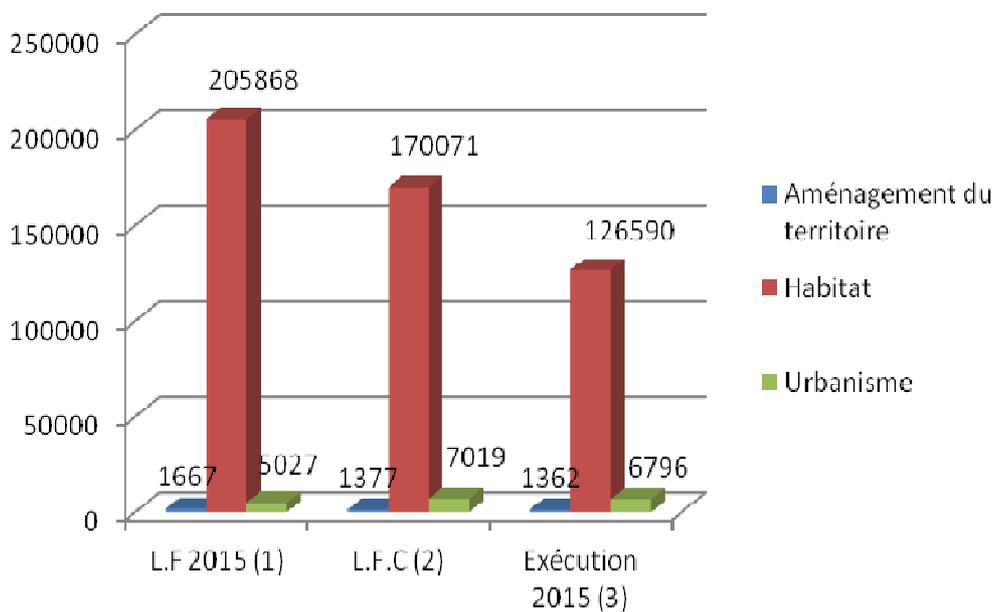


Tableau 2 :
Répartition du budget par programme

Unité = 1 000 DT

Programmes	L F 2015 (1)	L F C 2015 (2)	Réalizations 2015 (3)	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant (3) - (1)	Taux de réalisation % (3) / (1)	Montant (3) - (2)	Taux de réalisation % (3) / (2)
Aménagement du territoire	1 667	1 377	1 362	-305	82%	-15	99%
Urbanisme	5 027	7 019	6 796	1 769	135%	-223	97%
Habitat	205 868	170 071	126 590	-79 278	61%	-43 481	74%
Total	212 562	178 467	134 747	-77 815	63%	-43 720	76%

Figure2 :
Comparaison entre le prévision et la réalisation du budget
pour l'année 2015



Programme 4

« Ouvrages Délégués »

1. Présentation du programme

1.1 Présentation des sous programmes :

Le programme 4 « Ouvrages délégués » se compose des 2 sous programmes :

A- Sous-programme 1 : Bâtiments civil

Le ministère de l'équipement représente le maître d'ouvrage délégué obligatoirement dans le domaine des bâtiments civils pour les projets nationaux selon les attributions du Décret n° 2009-2617 du 14 septembre 2009, à ce titre, elle se charge en particulier de l'étude et de l'exécution des projets et conclu des accords et des appels d'offre ainsi elle assure leur suivi et contrôle et leur surveillance.

Dans ce cadre, la direction générale des bâtiments civils réalise un nombre important des projets nationaux.

La direction générale des bâtiments civils assure le suivi des projets dans leurs différentes étapes de réalisation à partir de l'organisation fonctionnelle et technique et toutes les étapes des études et de suivi jusqu'à leur réception.

Ces projets couvrent un nombre important de réalisations, parmi les plus importants on site :

- Les sièges des ministères
- Conseil des députés
- Conseil des conseillers
- Les complexes sportifs
- Les complexes universitaires
- Les institutions de santé publique
- Les pôles technologiques
- Les centres de recherche

B- Sous-programme 2 : Ouvrages maritimes

Selon les textes réglementaires relatifs aux attributions du ministère de l'équipement de l'aménagement du territoire et du développement durable, la direction générale des services aériens et maritimes assure l'étude et l'exécution et l'équipement des ports maritimes, ainsi le ministère fixe les modalités et les procédures d'extension des ports maritimes.

1.2 Présentation des objectifs des programmes :

Les objectifs du programme 4 « Ouvrages déléguée » sont les suivant :

- **Objectif 4.1.1** : L'amélioration des servisses relatif au autorisations et contrat des concepteurs
- **Objectif 4.1.2** : Le Contrôle de la qualité des études et des travaux de constructions civiles
- **Objectif 4.1.1** : Améliorer la qualité des études et des projets des ports maritimes

2. Présentation générale des réalisations stratégiques spécifiques au programme

2.1 Les réformes les plus importantes et les objectifs stratégiques qui ont été réalisés et qui sont directement liés au programme

Les réformes les plus importantes et les objectifs stratégiques qui ont été réalisés et qui sont directement liés au programme 4 sont les suivantes :

- Améliorer des servisses relatives à l'affectation des
- Améliorer les services relative à l'approbation des bureaux d'études et ingénieurs conseillers et observateurs technique et aux experts,
- Optimiser la gestion des appels d'offre et des contrats des concepteurs,
- Assister au bon déroulement des travaux des projets délégués et leur livraison dans les délais,
- Mieux contrôler le coût des projets délégués.

2. 2.2 Les plus importantes activités qui ont été réalisées pour atteindre les objectifs du programme

A- Sous-programme 1 : Bâtiments civils

- Renforcement de la direction de la planification avec les ressources humaines nécessaires,

- Amélioration et développement de l'utilisation du système de gestion des licences et le suivi des entrepreneurs et des concepteurs,
- Contrôler les délais des factures des concepteurs.

B- Sous-programme 2 : Ouvrages maritimes

- Amélioration de la qualité des travaux pour les ouvrages maritimes,
- Représenter le maître d'ouvrage déléguée à travers l'affectation des crédits pour la gestion des projets à un coût de 100 mille dinars,
- Les projets délégués de l'année 2015 sont des projets relatifs aux institutions suivantes :
 - ✓ Ministère de l'agriculture,
 - ✓ L'office national du tourisme.

3. Résultats de la performance et l'exécution du budget

3.1 Résultats de la performance

Objectif 4.1.1 : L'amélioration des services relatif au autorisations et contrat des concepteurs.

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
	Objectif 1 L'amélioration des services relatif au autorisations et contrat des concepteurs.	Ind 4.1.1.1 : Le pourcentage des dossiers qui ont obtenu les licences dans les délais	%	60	41
Ind 4.1.1.2 : Le pourcentage des factures de traitement des concepteurs dans les délais		%	66	51	77 %

Objectif 4.1.2 : Le Contrôle de la qualité des études et des travaux de constructions civiles

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation	Réalisations	Taux de réalisation
			2015	2015	2015
Objectif 2 Le Contrôle de la qualité des études et des travaux de constructions civiles	Ind 4.1.2.1 : Le pourcentage des projets de bâtiments civils réalisé sans avoir dépassé le montant original du marché	%	80	73	91 %
	Ind 4.1.2.2 : Le pourcentage des projets de bâtiments civils réalisé dans les délais	%	85	70	82 %

Objectif 4.2.1 : Améliorer la qualité des études et des projets des ports maritimes.

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation	Réalisations	Taux de réalisation
			2015	2015	2015
Objectif 2 Améliorer la qualité des études et des projets des ports maritimes	Ind 4.2.1.1 : Le pourcentage de projets des ports maritimes achevés dans les délais	%	55	20	36 %

3.2 Exécutions du budget du programme 4 « Ouvrages délégués » pour l'année 2015

Tableau 1 :
Répartition du budget par nature des dépenses

Unité = 1 000 DT

Dépenses	L.F 2015 (1)	L.F.C (2)	Exécution 2015 (3)	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant (3) - (1)	Taux de réalisation % (3) / (1)	Montant (3) - (2)	Taux de réalisation % (3) / (2)
Titre1 : Dépenses de gestion	10 448	10 448	10 314	-134	99%	-134	99%
Rémunération publique	10 434	10434	10 298	-135	99%	-135	99%
Moyens des services	15	15	15	1	107%	1	107%
Intervention publique	0	0	0	0	---	0	---
Titre2 : Dépenses d'investissement	14 531	14 531	14 520	-11	100%	-11	100%
Investissements directs	14 531	14 531	14 520	-11	100%	-11	100%
Sur fonds propres du budget	14 531	14 531	14 520	-11	100%	-11	100%
Sur fonds des prêts extérieurs	0	0	0	0	---	0	---
Financements publics	0	0	0	0	---	0	---
Sur fonds propres du budget	0	0		0	---	0	---
Sur fonds des prêts extérieurs	0	0		0	---	0	---
Fonds Spéciaux du Trésor	0	0	0	0	---	0	---
Total	24 979	24 979	24 834	-145	99%	-145	99%

Figure1 :
Comparaison entre le prévision et la réalisation du budget pour l'année 2015

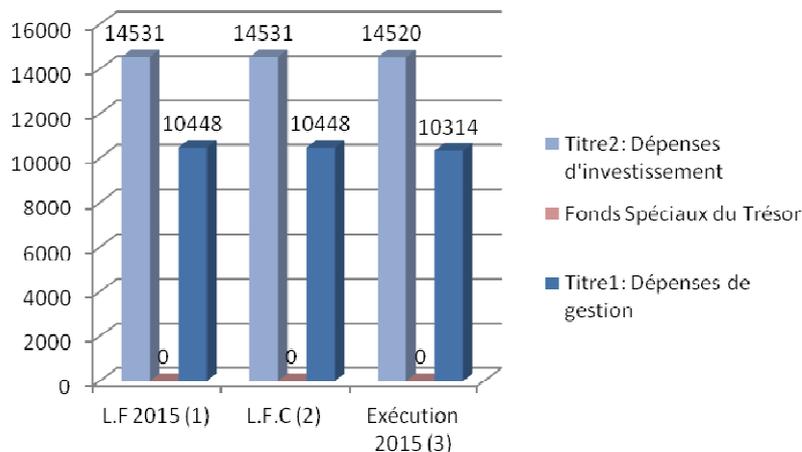
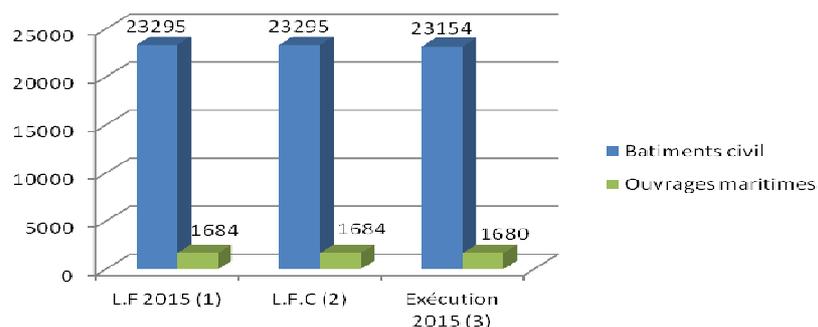


Tableau 2 : Répartition du budget par programme

Unité = 1 000 DT

Programmes	L F 2015 (1)	L F C 2015 (2)	Réalizations 2015 (3)	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant	Taux de réalisation %	Montant	Taux de réalisation %
				(3) – (1)	(3) / (1)	(3) – (2)	(3) / (2)
Bâtiments civils	23 295	23 295	23 154	-141	99%	-141	99%
Ouvrages maritimes	1 684	1 684	1 680	-4	100%	-4	100%
Total	24 979	24 979	24 834	-145	99%	-145	99%

Figure2 comparaison entre les prévisions et la réalisation du budget pour l'année 2015



Programme 9

« *Pilotage & Appui* »

1. Présentation du programme

1.1 Présentation des sous programmes :

Le programme 9 « Pilotage & Appui » se compose des 5 sous-programmes suivant :

- A- Sous-programme 1 : Pilotage
- B- Sous-programme 2 : Services communs
- C- Sous-programme 3 : Informatique de l'administration
- D- Sous-programme 4 : Formation & coopération
- E- Sous-programme 9 : Affaires juridiques et contentieux

1.2 Présentation des objectifs des programmes :

Les objectifs du programme 9 « Pilotage & Appui » selon les axes stratégiques et les priorités du programme sont les suivant :

- **Objectif 9-1-1** : renforcement des ressources humaines et développement de l'exploitation.
- **Objectif 9-2-1** : amélioration des services administratifs et maîtrise de la gestion des documents.
- **Objectif 9-3-1** : Protection des droits du ministère et réduction des délais de consignation des indemnités d'expropriation.

2. Présentation générale des réalisations stratégiques spécifiques au programme

La rentabilité du secteur Equipement lié essentiellement par la modernisation de l'administration qui est basé sur l'utilisation des nouvelles technologies informatiques

et fournir les moyens humains et matériels nécessaire et le consacré au profit des intervenants du secteur pour la réalisation des objectifs prévus.

2.1 Les réformes les plus importantes et les objectifs stratégiques qui ont été réalisés et qui sont directement liés au programme

Le Programme Pilotage & Appui se compose de cinq sous programme qui assurent l'appui des programmes opérationnels par l'optimisation des ressources humains et matériels nécessaire pour l'exécution des projets programmés et la réalisation des objectifs prévus. Dans ce cadre, les structures administratives servent à la modernisation de l'administration en se basant sur des nouvelles technologies en équipement, Réseau, Programmation et les consacrées au profit des intervenants du secteur.

Les Priorités du programme pilotage & appui pour l'année 2015 étaient de :

- Fournir les moyens humains et matériels nécessaire pour l'accomplissement des rôles des programmes,
- Améliorer l'utilisation des nouvelles technologies informatique au profit des cadres et des agents au niveau central et régional,
- Améliorer le taux d'encadrement à travers l'exécution dans le délai du programme de recrutement et de promotion,
- Elargir la base des agents bénéficiant des programmes des recyclages et des formations,
- Protéger les droits du ministère et les différents intervenants.

2.2 Les plus importantes activités qui ont été réalisées pour atteindre les objectifs du programme

Le rôle de programme « Pilotage & appui » consiste à améliorer l'effort de ministère durant l'année 2015 pour développer l'infrastructure en fournissant :

- Les ressources financières nécessaires pour l'exécution des projets
- Développement des ressources humaines par l'exécution des programmes des recrutements, des promotions et des cycles de formation
- Améliorer les compétences des agents et les services administratifs
- Efficience de l'administration par l'optimisation des moyens disponibles
- Protéger les droits de ministère et les différents intervenants
- Développer le taux d'encadrement des agents par l'organisation des cycles de formation et des recyclages pour améliorer la rentabilité des services rendus par l'administration
- Rationalisation et la bonne exécution des dépenses de gestion

- Améliorer la gestion et la maintenance des bâtiments et des équipements
- Assurer la Réalisation de l'orientation nationale en matière de rationalisation des consommations d'énergie
- Développement de système d'information et son exploitation par les agents
- Améliorer les services en ligne

Ainsi d'autres activités ont été piloté par le programme 9 « Pilotage & appui » tel que :

- La Sensibilisation des chefs des programmes et sous programme et des cellules aux directions régionaux de l'utilité de méthodologie de la gestion du budget par objectifs à travers les cycles de formation.
- L'adoption d'un système informatique pour la collection des informations relatives aux indicateurs de performance pour faciliter l'analyse et la subdivision des résultats
- L'instauration d'une base des données spécifique pour le suivi de la gestion de ressources humaines, des recrutements, de promotion et des formations pour l'amélioration du taux d'encadrement et la préparation du programme de recrutement selon les besoins et les spécialités
- Rechercher des solutions radicales pour les problèmes fonciers et assurer la réforme de loi de l'expropriation et par la suite la rapidité de l'exécution des projets.
- L'amélioration le dialogue de gestion.
- L'initiation de la mise en place du système du contrôle interne.

3. Résultats de la performance et l'exécution du budget

3.1 Résultats de la performance

Objectif 9.1 : Renforcement des ressources humaines et développement de l'exploitation

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
	Objectif 1 Renforcement des ressources humaines et développement de l'exploitation	Ind 9.2.1.1 : Le taux d'encadrement des agents du Ministère	%	35	38
Ind 9.2.1.3 : Le taux des bénéficiaires des programmes de formation		%	21	21	100 %
Ind 9.4.1.2 : La moyenne d'âge des véhicules administratifs		année	13.9	12.3	écart - 11,5 %

Objectif 9.2 : Amélioration des services administratifs et maîtrise de la gestion des documents.

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
	Objectif 2 Amélioration des services administratifs et maîtrise de la gestion des documents.	Ind 9.2.2.1 : Le taux de la consommation des crédits de développement à la fin septembre	%	55	67
Ind 9.3.2.2 : le nombre d'agents connectés au système Lotus		nb	1200	1250	104 %
Ind 9.3.2.3 : Nombre de services en ligne		nb	36	35	97 %

Objectif 9.3 : Protection des droits du ministère et réduction des délais de consignation des indemnités d'expropriation

	Indicateurs de performance	Unité	Estimation 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation 2015
	Objectif 3 Protection des droits du ministère et réduction des délais de consignation des indemnités d'expropriation	Ind 9.5.3.1 : Le taux de procès traités administrativement dans les délais	%	30	30
Ind 9.5.3.2 : Le délai moyen de consignation des indemnités provisoires d'expropriation à partir des rapports d'experts		semaine	8	8	100 %
Ind 9.5.3.3 : Le délai moyen de consignation des indemnités complémentaire des amendes lors de l'atteinte des des questions finales		semaine	24	24	100 %

3.2 Exécutions du budget du programme 9 « Pilotage & appui » pour l'année 2015

**Tableau 1 :
Répartition du budget par nature des dépenses**

Unité = 1 000 DT

Dépenses	L.F 2015 (1)	L.F.C (2)	Exécution 2015 (3)	Exécution par rapport au LF 2015		Exécution par rapport au LFC 2015	
				Montant (3) - (1)	Taux de réalisation % (3) / (1)	Montant (3) - (2)	Taux de réalisation % (3) / (2)
Titre1 : Dépenses de gestion	32 518	28 317	24 794	-7 724	76%	-3 523	88%
Rémunération publique	26235	21 628	18194	-8 041	69%	-3 434	84%
Moyens des services	5 521	5 927	5 838	317	106%	-89	98%
Intervention publique	762	762	762	0	100%	0	100%
Titre2 : Dépenses d'investissement	2 780	2 939	2 855	75	103%	-84	97%
Investissements directs	2 780	2 939	2 855	75	103%	-84	97%
Sur fonds propres du budget	2 780	2 939	2 855	75	103%	-84	97%
Sur fonds des prêts extérieurs	0	0	0	0	---	0	---
Financements publics	0	0	0	0	---	0	---
Sur fonds propres du budget	0	0	0	0	---	0	---
Sur fonds des prêts extérieurs	0	0	0	0	---	0	---
Fonds Spéciaux du Trésor	0	0	0	0	---	0	---
Total	35 298	31 256	27 649	-7 649	78%	-3 607	88%

Figure1 :
comparaison entre le prévision et la réalisation du budget pour l'année 2015

Unité = 1 000 DT

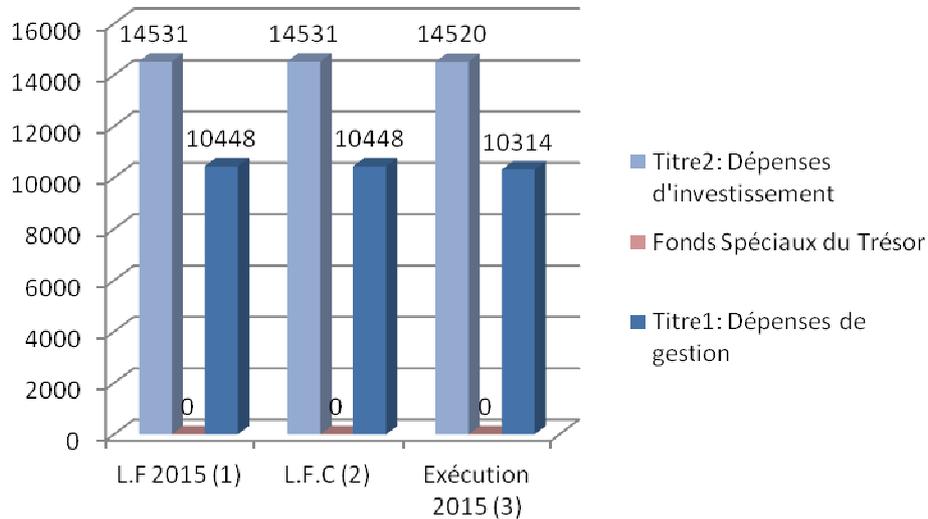
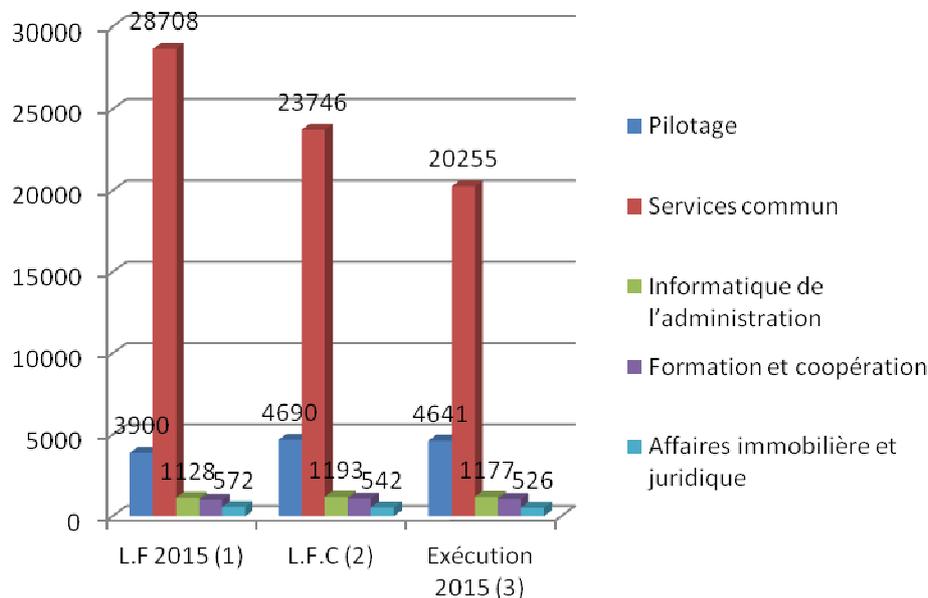


Tableau 2 :
Répartition du budget par programme

Unité = 1 000 DT

Programmes	L F 2015 (1)	L F C 2015 (2)	Réalizations 2015 (3)	Exécution par rapport au LF 2015 (1)		Exécution par rapport au LF 2015 (2)	
				Montant (3) - (1)	Taux de réalisation % (3) / (1)	Montant (3) - (2)	Taux de réalisation % (3) / (2)
Pilotage	3 900	4 690	4 641	741	119%	-49	99%
Services commun	28 708	23 746	20 255	-8 453	71%	-3 491	85%
Informatique de l'administration	1 128	1 193	1 177	49	104%	-16	99%
Formation et coopération	990	1 085	1 051	61	106%	-34	97%
Affaires immobilière et juridique	572	542	526	-46	92%	-16	97%
Total	35 298	31 256	27 649	-7 649	78%	-3 607	88%

**Figure2 :
comparaison entre le prévision et la réalisation du budget
pour l'année 2015**



Analyse et explication des résultats qui ont été achevé par rapport aux prévisions de l'année 2015

Indicateur 9-2-1-1 : Le Taux d'encadrement des agents :

En 2015 le taux d'encadrement a évolué de 9 % par rapport à la prévision ce qui reflète positivement sur l'amélioration des compétences et les qualités professionnels des agents. Malgré le non exécution de l'autorisation de recrutement et de promotion de l'année 2015 le taux augmenté suite au départ à la retraite de 201 agents d'exécution contre 78 cadres c'est qu'a engendré une modification sur la répartition de l'effectif (1920 cadres et 3154 agents d'exécution)

Indicateur 9-4-1-2 : Le taux des bénéficiaires des programmes de formation :

En 2015, Le Taux de bénéficiaire de cycles de formation été de 21% inscrivant un taux de réalisation de 100 % par rapport aux prévisions, cela s'explique, en premier lieu, par la généralisation des cycles de formation pour tous les agents de ministère sans se limiter aux agents catégorie A et B, et l'amélioration des actions de formation et des sujets proposés afin de qualifier les autres catégories. En second lieu, Les crédits alloués au budget de formation ont augmentés de 17% (40 milles dinars) par rapport au budget 2014.

On remarque que 90 % de bénéficiaire du programme et action de formation appartient à la catégorie A (945 bénéficiaire catégorie A parmi 1078 bénéficiaire de tous les catégories) aussi on distingue que 70 % des bénéficiaires du programme de formation de catégorie A appartient à la sous catégorie A1 à cause de l'aspect technique des

activités du ministère et des actions et programme de formation destiné à cette catégorie pour améliorer la rentabilité du ministère et se tenir au courant de l'évolution du secteur d'équipement et de l'habitat et de l'aménagement du territoire à l'échelle internationale et aussi l'accès aux nouvelles technologies des techniques des bâtiments et aussi le respect des spécificités techniques internationales tels que (les spécificités techniques de faciliter les déplacements des personnes handicapées dans les bâtiments et les Espaces publics et les cités, les bâtiments spécifiques ouverts au public

Indicateur 9-2-1-3 : la moyenne d'âge des véhicules administratifs :

On remarque que les moyennes d'âge des véhicules administratifs ont diminué par rapport à la prévision suite au remplacement de 135 véhicules mis au non utilisation par 135 nouveaux véhicules.

Indicateur 9-2-2-1 : Le taux de la consommation des crédits de développement à la fin septembre :

Les crédits réalisés du budget d'investissement au mois de septembre de l'année 2015 sont de 569 millions de dinars qui représentent un taux de 66 % des crédits inscrits à la loi de finance initiale soit 862 millions de dinars et 69 % des crédits inscrits à la loi de finance complémentaire soit 824 millions de dinars (diminution d'un montant de 38 millions de dinars des crédits d'investissements)

Selon les estimations de l'indicateur, le taux de consommation des crédits était prévu à 55 % d'une valeur de 474 millions de dinars parmi 862 millions de dinars. Ainsi le taux d'exécution a été supérieur au prévu avec une différence positive de 11 % par rapport à l'estimation de la loi de finance initiale et une différence positive de 14 % par rapport à la loi de finance complémentaire. Cela s'explique par les efforts fournis pour la bonne exécution du budget et la bonne suivi des réalisations de projets et assurer les solutions adéquates aux difficultés foncières et financières et celle reliées aux procédures et aux entrepreneurs

Indicateur 9-3-2-2 : le nombre d'agents connectés au système Lotus :

L'évolution du nombre de cadres qui bénéficient de Lotus est jugée acceptable puisque en 2015 nous avons configuré 250 nouveaux clients au lieu de 200 prévus.

Ceci est dû essentiellement aux points suivants :

- La demande qui ne cesse d'augmenter.
- L'exploitation de la nouvelle application dédiée à l'habitat social dans nos directions régionales.
- L'acquisition des nouveaux PC.
- L'augmentation du capital humain du Ministère à travers les recrutements.

9-3-2-3 : Nombre de services en ligne :

Au cours de 2015, nous avons pu développer 4 nouvelles applications (Application de réunion et conférences à distance, Team room gouvernance, Application des Agréments pour les promoteurs immobiliers, Application pour la gestion des crédits immobiliers) au lieu de 5 applications prévues et ce à cause du manque de développeurs.

Nous projetons plus d'applications développées en 2016 après l'intégration de deux ingénieurs dans notre équipe (suite au concours 2015-2016).

9-5-3-1 : le taux de procès traités administrativement dans les délais :

L'administration chargée du traitement des dossiers de contentieux n'a pas enregistré une amélioration de l'indicateur du taux de procès traités administrativement dans les délais pour les raisons suivantes :

-l'augmentation sans cesse du nombre des affaires contentieuses notamment celles pénales qui nécessitent la collecte des données et les preuves dans un délai fixé par les textes en vigueur .

-la diversité des intervenants rend difficile la collecte des données nécessaires pour le traitement des dossiers dans le délai.

9-5-3-2 : le délai moyen de consignation des indemnités provisoires d'expropriation à partir des rapports d'experts :

Concernant cet indicateur l'administration a des difficultés tels que

- La consignation du prix d'achat dépend de la date d'obtention du rapport d'expertise
- La consignation des indemnités d'expropriation dépend de la date de l'obtention des copies des jugements judiciaires